

POLINDEX 2025

QUALITE DE LA DEMOCRATIE AU LUXEMBOURG

Dr. Agnes DARABOS
Pr. Dr. Philippe POIRIER

Chaire de recherche en études parlementaires

Université du Luxembourg
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-Belval

demos@uni.lu



La présente note ne reflète pas les points de vue de la Chambre des Députés du Luxembourg et de ses membres.

Toutes interprétations et opinions exprimées sont celles des auteurs, à savoir le titulaire de la Chaire, Pr. Dr. Philippe Poirier et les chercheurs permanents et associés à celle-ci, tous engagés à l'Université du Luxembourg.

L'Université du Luxembourg, le titulaire de la Chaire de recherche en études parlementaires et les chercheurs associés à celle-ci, en vertu de l'article 19 sur la Liberté académique de la Loi ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg, votée le 13 juin 2018, procèdent à la diffusion et à la reproduction des connaissances et des résultats obtenus dans le cadre de travaux dans des ouvrages universitaires, des revues scientifiques et des notes de recherche.

L'Université du Luxembourg, le titulaire de la Chaire de recherche en études parlementaires et les chercheurs associés à celle-ci sont soumis au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Dans cette note de recherche, les commentaires rapportés à chacun des graphiques présentés ont été rédigés par les chercheurs, et/ou dictés directement à travers l'Intelligence artificielle. Les scripts initiaux ont été parfois améliorés d'un point de vue grammatical par l'Intelligence artificielle et chacun des commentaires a été de nouveau vérifiés et amendés par rapport aux scripts initiaux par les chercheurs, si besoin par une nouvelle réécriture.

L'usage de l'intelligence artificielle de cette note de recherche respecte les lignes de conduite et les recommandations définies par l'Université du Luxembourg en 2025 en la matière.

**L'ensemble des tableaux ont été préparés en collaboration avec Antonella DI PASQUALE
Chargé d'études Senior/ Responsable de MyPanel - ILRES**

Polindex 2025 a fait l'objet d'une déclaration en juin 2025 auprès de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel conformément à la [Loi du 14 décembre 2015 relative aux sondages d'opinion politique](#).

Résumé : La note de recherche Qualité de la démocratie Polindex 2025 montre que la démocratie luxembourgeoise bénéficie d'un soutien normatif et d'un niveau de satisfaction très élevés, tant chez les citoyens que chez les résidents non-citoyens. La confiance dans les institutions est forte, en particulier envers celles liées à l'État de droit et à la protection sociale, mais coexiste avec un sentiment marqué de distance et de faible proximité institutionnelle. Les citoyens expriment une méfiance croissante à l'égard des acteurs politiques, sans remettre en cause les principes démocratiques, et formulent une demande accrue de participation et de démocratie directe.



Table des matières

Introduction.....	7
1. Le contexte de l'étude.....	7
2. Cadre théorique.....	7
3. Opérationnalisation.....	8
I. Comprendre la qualité démocratique.....	12
1. Intérêt pour la politique	13
2. Sentiments à l'égard de la politique.....	20
3. Confiance dans les institutions	23
4. Proximité avec les institutions.....	25
II. Valeurs politiques et perceptions de la démocratie.....	28
1. Les sources les plus importantes de la Loi	28
2. Approbation de la démocratie	28
3. Représentation	31
4. Satisfaction démocratique	34
5. Insatisfaction démocratique	35
III. Moyens d'améliorer le fonctionnement démocratique	37
IV. Opinion publique sur la nouvelle Constitution	43
V. Le rôle et l'engagement des résidents non-citoyens	46
Conclusion	52
Références bibliographiques	56



Table des illustrations

Figure 1 Performance du Luxembourg au Democracy Index (2019–2024)	12
Figure 2 l'intérêt pour la politique parmi les citoyens luxembourgeois	14
Figure 3 l'intérêt pour la politique parmi les non-citoyens résidents.....	15
Figure 4 Intérêt pour le travail de la Chambre des Députés.....	17
Figure 5 Intérêt pour le travail du Parlement européen.....	17
Figure 6 Intérêt pour le travail de la Chambre des Députés.....	19
Figure 7 Intérêt pour le travail du Parlement européen.....	19
Figure 8 Sentiments éprouvés lorsque l'on pense à la Politique (citoyens)	21
Figure 9 Sentiments éprouvés lorsque l'on pense à la Politique (résidents étrangers	23
Figure 10 Confiance dans les différentes instances (citoyens)	24
Figure 11 Confiance dans les différentes instances et institutions (résidents étrangers ...	25
Figure 12 Proximité avec la Chambre des députés (citoyens)	26
Figure 13 Proximité avec le Parlement européen (citoyens).....	26
Figure 14 Proximité avec la Chambre des députés (résidents étrangers	27
Figure 15 Proximité avec le Parlement européen (résidents étrangers	27
Figure 16 Quelle est l'institution la plus importante dans l'origine des lois? (Citoyens)	28
Figure 17 Accord ou non avec certaines opinions exprimées au sujet du système politique démocratique (Citoyens)	30
Figure 18 Accord ou non avec certaines opinions exprimées au sujet du système politique démocratique (résidents étrangers).....	30
Figure 19 Les responsables politiques, en général, se préoccupent beaucoup, assez, peu ou pas du tout de ce que pensent les personnes comme vous? (Citoyens)	32
Figure 20 Importance que les citoyens aient le dernier mot sur les enjeux politiques les plus importants en votant directement par référendum (citoyens).....	33
Figure 21 Importance que les citoyens aient le dernier mot sur les enjeux politiques les plus importants en votant directement par référendum (résidents étrangers	33
Figure 22 Niveau de satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie (citoyens)	34
Figure 23 Niveau de satisfaction sur le fonctionnement de la démocratie (résidents étrangers	35
Figure 24 Pas satisfait du fonctionnement de la démocratie : dans quelle mesure les affirmations suivantes s'appliquent à vous (citoyens)	36
Figure 25 Pas satisfait du fonctionnement de la démocratie : dans quelle mesure les affirmations suivantes s'appliquent à vous (n.c.)	36
Figure 26 Mesures permettraient d'améliorer la démocratie au Luxembourg (citoyens)...	37
Figure 27 Quelles mesures pour améliorer le fonctionnement de la démocratie luxembourgeoise (citoyens).....	38
Figure 28 Mesures qui permettraient d'améliorer la démocratie au Luxembourg (résidents étrangers	39
Figure 29 Pensez-vous que confier les décisions à des experts plutôt qu'au gouvernement serait la meilleure solution pour le pays ? (citoyens)	40
Figure 30 Pensez-vous qu'un leader charismatique, sans tenir compte du parlement et des élections, serait la meilleure solution pour le pays ? (citoyens)	40
Figure 31 Perceptions des politiciens et l'Union européenne (citoyens).....	41
Figure 32 Perceptions des politiciens et l'Union européenne (n.c.)	42
Figure 33 Réformes constitutionnelles de 2023.....	43



Figure 34 La Souveraineté réside dans la Nation (citoyens)	44
Figure 35 L'intégration européenne est désormais un principe constitutionnel (citoyens .	45
Figure 36 Le multiculturalisme est reconnu dans la constitution (citoyens)	45
Figure 37 Position des répondants par rapport aux affirmations (citoyens)	46
Figure 38 Le système politique au Luxembourg prend en compte les attentes socio-culturelles, socio-économiques et socio-politiques des étrangers résidant au Luxembourg (citoyens).....	47
Figure 39 Positionnement : affirmations sur les étrangers (citoyens)	47
Figure 40 Positionnement : affirmations sur les frontaliers (citoyens	48
Figure 41 Impact des étrangers sur la vie culturelle à Luxembourg (citoyens)	48
Figure 42 Impact des frontaliers sur la vie culturelle à Luxembourg (citoyens).....	49
Figure 43 Mesures pour améliorer l'intégration des étrangers (citoyens)	51
Figure 44 Classement EIU « Democracy Index 2024	55



Introduction

1. Le contexte de l'étude

L'Observatoire du Politique (POLINDEX) est une étude sociopolitique réalisée par la [Chaire de recherche en études parlementaires](#) de l'Université du Luxembourg, à la demande de la [Chambre des Députés du Luxembourg](#). Son objectif est d'établir l'état politique et social du Luxembourg, sur la base d'une enquête annuelle réalisée par la société [ILRES S.A.](#), dans une perspective comparative avec d'autres démocraties européennes (Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni).

POLINDEX vise à rendre compte, sur une base annuelle, non partisane et scientifique, des transformations possibles des valeurs individuelles et collectives (et de leurs conséquences en termes de cohésion sociale et de légitimité politique) des citoyens luxembourgeois et des résidents étrangers au Grand-Duché de Luxembourg. L'objectif est d'obtenir des résultats de recherche sur les rapports à la démocratie, aux institutions et aux organisations de la société civile, et de constituer une base de données socioculturelles, socio-économiques et sociopolitiques sur les déterminants du vote, des comportements politiques et des représentations sociales, afin d'améliorer la prise de décision au Luxembourg et en Europe.

Le questionnaire est administré en allemand, anglais, français et luxembourgeois. La version « maître » en français est téléchargeable sur le site de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel.

2. Cadre théorique

Le questionnaire a été construit selon trois modèles théoriques fondamentaux en sociologie politique : a) L'étude des clivages selon le modèle du politologue américain Seymour M. LIPSET et du politologue norvégien Stein ROKKAN¹ ; b) L'individuation selon le modèle du psychologue analytique suisse Carl Gustav JUNG² ; c) La relation matérialiste/post-matérialiste selon le modèle du sociologue américain Ronald INGLEHART³.

Plus précisément, des clivages sur les valeurs de différente nature diviserait les sociétés occidentales et auraient fondé les systèmes politiques des démocraties européennes. Des clivages s'articuleraient sur le rapport du politique à la religion et son corollaire, la laïcité ; sur le rapport d'un « Centre « culturel, décisionnel et économique » à ses « périphéries » sur une base à la fois sociale et territoriale ; sur le rapport du travail à la propriété et aux conditions de la production ; sur le rapport de l'urbanité et de ses sociétés industrielles, de services et de consommation à la ruralité et ses pratiques et ses représentations sociales sur la communauté, sur la production et la nature.

¹ LIPSET, Seymour Martin et ROKKAN, Stein (ed.). *Party systems and voter alignments: Cross-national perspectives*. New York: Free Press, 1967.

² JUNG, Carl G. *Man, and his symbols*. Bantam, 2012.

³ INGLEHART, Ronald. *The silent revolution: Changing values and political styles among Western publics*. Princeton University Press, 2015.



Qui plus est avec le développement économique, des individus accorderaient moins d'importance à la sécurité matérielle et adopteraient progressivement des valeurs qui mettent l'accent sur le sentiment d'appartenance, l'autonomie individuelle et l'expression de soi. Ces valeurs dites « post-matérialistes » se diffuseraient avec le renouvellement des générations, en partant du principe que la structure de base de la personnalité tend à se cristalliser dans la jeunesse et à peu évoluer par la suite. Les individus nés et vivant dans une société d'abondance adhèreraient aux valeurs « post-matérialistes » et finiraient par cohabiter avec des générations souvent plus âgées, animées quant à elles de valeurs dites « matérialistes », c'est-à-dire exprimant leur soutien de manière plus importante à la croissance économique, aux politiques publiques de l'Etat-providence et aux principes d'autorité. Avec la généralisation du développement économique, les valeurs « post-matérialistes », et avec elles les valeurs démocratiques qui leur sont associées (puisque le besoin d'expression et l'autonomie individuelle sont antinomiques de l'autoritarisme politique), devraient se répandre dans les sociétés occidentales.

In fine, l'autonomie du sujet caractérisant la société démo-libérale engendrerait par la suite l'individuation, c'est-à-dire le processus où la personne se considère en soi comme un monde. Ses actions et ses référents sont à la fois objet de sa volonté et de sa capacité à vivre selon la force de son imaginaire. Bien plus, ses comportements et ses envies ne peuvent plus avoir de limites posées par des principes normatifs et/ou législatifs assumés collectivement et/ou la puissance publique. Le récit commun en politique et dans tous les autres domaines, serait remplacé par le récit à soi, le consumérisme et l'« égocratie », d'autant plus facilité par les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle.

3. Opérationnalisation

Nombre de personnes interrogées et la composition de l'échantillon

1637 résidents à Luxembourg à partir de 18 ans :

- 1108 électeurs de nationalité luxembourgeoise ayant le droit de vote pour les élections législatives.
- 529 résidents de nationalité étrangère exclusivement n'ayant pas le droit de vote



Méthode d'échantillonnage

La méthodologie utilisée pour la mise en place des deux échantillons est celle des quotas.

L'échantillonnage des électeurs et des résidents étrangers a été géré séparément. Les variables de profil utilisées dans la mise en place de l'échantillon initial sont : L'âge, le sexe, la région d'habitation. La répartition des résidents selon ces variables a été faite en accord avec les statistiques officielles du STATEC (Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg).

La sélection des répondants à inviter s'est faite sur base des statistiques du Statec, et chaque groupe d'invitations a été représentatif de ces dernières. La sélection au sein d'une catégorie dans la base MyPanel globale s'est fait aléatoirement via notre programme d'envoi d'invitations. La procédure d'invitation consiste en une sélection hiérarchisée des panélistes inversement proportionnelle au nombre de sollicitations préalablement envoyées. Grâce à cette règle, chaque panéliste reçoit environ le même nombre d'invitations, et nous évitons ainsi la « sur-sollicitation ». Les nouveaux inscrits se voient ainsi également rapidement invités après inscription.

Date de la collecte des données

Du 21 mai 2025 au 3 juin 2025.

Traitement des données

Pondération des variables : région, âge, sexe.

Liste des formations politiques

- Parti Communiste du Luxembourg (PCL-KPL)
- La Gauche (Déi Lénk)
- Les Verts (Déi Gréng)
- Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois (POSL-LSAP)
- Parti Démocratique (PD-DP)
- Volt (VOLT Lëtzebuerg)
- Parti Chrétien-Social (PCS- CSV)
- Focus (Fokus)
- Parti Réformateur Démocrate (ADR)
- Les Conservateurs (Déi Konservativ)
- Parti Pirate du Luxembourg (PPL- Piraten)
- Zesummen- Ensemble !
- Mir d'Vollek- Nous le Peuple



Note de lecture

Les résultats des électorats de Fokus, Volt, du Parti communiste luxembourgeois ou d'autres formations politiques, bien qu'ils existent, ne sont pas mentionnés dans cette note de recherche, car ils ne sont jamais statistiquement représentatifs.

Lorsqu'on parle de « vote principal » ou de l'« électoral partisan », c'est lorsque les électeurs indiquent qu'ils voteront pour l'ensemble de la liste présentée par un parti et/ou un mouvement politique, ou qu'ils n'accorderont leurs voix préférentielles qu'à des candidats à une seule liste.



Fehlertoleranztabelle

Lesebeispiel: In einer Stichprobe von 1000 Personen sei ein Anteil von 20% für ein Merkmal ermittelt worden.

Dann liegt der wahre Wert der Grundgesamtheit mit 95%iger Wahrscheinlichkeit im Intervall $20\% \pm 2,5\%$ also zwischen 17,5% und 22,5%.

Die Tabelle basiert auf der Formel für das Konfidenzintervall bei Zufallsstichproben mit großen Grundgesamtheiten: $K(p,n) \approx 196\sqrt{p(1-p)/n}$

In Feldern mit '---' beträgt das Konfidenzintervall mehr als die Hälfte des Anteils und obige Formel ist nicht mehr anwendbar.

Größe der Stichprobe n=	Anteilswerte in der Stichprobe																		
	1%	2%	3%	4%	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	60%	70%	80%	90%	95%
100	---	---	---	---	---	7,0%	7,8%	8,5%	9,0%	9,3%	9,6%	9,8%	9,8%	9,6%	9,0%	7,8%	---	---	
200	---	---	---	---	4,2%	4,9%	5,5%	6,0%	6,4%	6,6%	6,8%	6,9%	6,9%	6,8%	6,4%	5,5%	4,2%	---	
300	---	---	---	2,5%	3,4%	4,0%	4,5%	4,9%	5,2%	5,4%	5,5%	5,6%	5,7%	5,5%	5,2%	4,5%	3,4%	2,5%	
400	---	---	1,9%	2,1%	2,9%	3,5%	3,9%	4,2%	4,5%	4,7%	4,8%	4,9%	4,9%	4,8%	4,5%	3,9%	2,9%	2,1%	
500	---	---	1,7%	1,9%	2,6%	3,1%	3,5%	3,8%	4,0%	4,2%	4,3%	4,4%	4,4%	4,3%	4,0%	3,5%	2,6%	1,9%	
600	---	1,4%	1,6%	1,7%	2,4%	2,9%	3,2%	3,5%	3,7%	3,8%	3,9%	4,0%	4,0%	3,9%	3,7%	3,2%	2,4%	1,7%	
700	---	1,3%	1,5%	1,6%	2,2%	2,6%	3,0%	3,2%	3,4%	3,5%	3,6%	3,7%	3,7%	3,6%	3,4%	3,0%	2,2%	1,6%	
800	1,0%	1,2%	1,4%	1,5%	2,1%	2,5%	2,8%	3,0%	3,2%	3,3%	3,4%	3,4%	3,5%	3,4%	3,2%	2,8%	2,1%	1,5%	
900	0,9%	1,1%	1,3%	1,4%	2,0%	2,3%	2,6%	2,8%	3,0%	3,1%	3,2%	3,3%	3,3%	3,2%	3,0%	2,6%	2,0%	1,4%	
1000	0,9%	1,1%	1,2%	1,4%	1,9%	2,2%	2,5%	2,7%	2,8%	3,0%	3,0%	3,1%	3,1%	3,0%	2,8%	2,5%	1,9%	1,4%	
1100	0,8%	1,0%	1,2%	1,3%	1,8%	2,1%	2,4%	2,6%	2,7%	2,8%	2,9%	2,9%	3,0%	2,9%	2,7%	2,4%	1,8%	1,3%	
1200	0,8%	1,0%	1,1%	1,2%	1,7%	2,0%	2,3%	2,5%	2,6%	2,7%	2,8%	2,8%	2,8%	2,8%	2,6%	2,3%	1,7%	1,2%	
1300	0,8%	0,9%	1,1%	1,2%	1,6%	1,9%	2,2%	2,4%	2,5%	2,6%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,5%	2,2%	1,6%	1,2%	
1400	0,7%	0,9%	1,0%	1,1%	1,6%	1,9%	2,1%	2,3%	2,4%	2,5%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	2,4%	2,1%	1,6%	1,1%	
1500	0,7%	0,9%	1,0%	1,1%	1,5%	1,8%	2,0%	2,2%	2,3%	2,4%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,3%	2,0%	1,5%	1,1%	
1600	0,5%	0,7%	0,8%	1,0%	1,1%	1,5%	1,7%	2,0%	2,1%	2,2%	2,3%	2,4%	2,4%	2,5%	2,4%	2,2%	2,0%	1,5%	1,1%
1700	0,5%	0,7%	0,8%	0,9%	1,0%	1,4%	1,7%	1,9%	2,1%	2,2%	2,3%	2,4%	2,4%	2,3%	2,2%	1,9%	1,4%	1,0%	
1800	0,5%	0,6%	0,8%	0,9%	1,0%	1,4%	1,6%	1,8%	2,0%	2,1%	2,2%	2,3%	2,3%	2,3%	2,1%	1,8%	1,4%	1,0%	
1900	0,4%	0,6%	0,8%	0,9%	1,0%	1,3%	1,6%	1,8%	1,9%	2,1%	2,1%	2,2%	2,2%	2,2%	2,1%	1,8%	1,3%	1,0%	
2000	0,4%	0,6%	0,7%	0,9%	1,0%	1,3%	1,6%	1,8%	1,9%	2,0%	2,1%	2,1%	2,2%	2,2%	2,1%	2,0%	1,8%	1,3%	1,0%
2500	0,4%	0,5%	0,7%	0,8%	0,9%	1,2%	1,4%	1,6%	1,7%	1,8%	1,9%	1,9%	2,0%	2,0%	1,9%	1,8%	1,6%	1,2%	0,9%
3000	0,4%	0,5%	0,6%	0,7%	0,8%	1,1%	1,3%	1,4%	1,5%	1,6%	1,7%	1,8%	1,8%	1,8%	1,6%	1,4%	1,1%	0,8%	
4000	0,3%	0,4%	0,5%	0,6%	0,7%	0,9%	1,1%	1,2%	1,3%	1,4%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,4%	1,2%	0,9%	0,7%	
5000	0,3%	0,4%	0,5%	0,5%	0,6%	0,8%	1,0%	1,1%	1,2%	1,3%	1,3%	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%	1,3%	1,1%	0,8%	0,6%
6000	0,3%	0,4%	0,4%	0,5%	0,6%	0,8%	0,9%	1,0%	1,1%	1,2%	1,2%	1,2%	1,3%	1,3%	1,2%	1,2%	1,0%	0,8%	0,6%
8000	0,2%	0,3%	0,4%	0,4%	0,5%	0,7%	0,8%	0,9%	0,9%	1,0%	1,0%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,0%	0,9%	0,7%	0,5%
10000	0,2%	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%	0,6%	0,7%	0,8%	0,8%	0,9%	0,9%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	0,9%	0,8%	0,6%	0,4%
11000	0,2%	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%	0,6%	0,7%	0,7%	0,8%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,7%	0,6%	0,4%	
20000	0,1%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,4%	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%	0,6%	0,4%	0,3%
25000	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,4%	0,4%	0,5%	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,5%	0,4%	0,3%	
30000	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,4%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%	0,5%	0,3%	0,2%	



I. Comprendre la qualité démocratique

Alors que les indices démocratiques classiques cherchent à cartographier des variables de qualité démocratique « objectives » des systèmes politiques (par exemple, l'EIU Democracy Index), telles que les processus électoraux et le pluralisme, le fonctionnement gouvernemental, les libertés civiles et la participation, une attention moindre est accordée spécifiquement à la relation entre la population et les institutions pour mieux comprendre l'état et l'évolution de la qualité démocratique subjective dans différents pays.

Le tableau ci-dessous résume la performance du Luxembourg dans le Democracy Index annuel de l'Economist Intelligence Unit entre 2019 et 2024.

	<i>Score global</i>	<i>Classement global</i>	<i>Processus électoraux et pluralisme</i>	<i>Fonctionnement du gouvernement</i>	<i>Participation politique</i>	<i>Culture politique</i>	<i>Libertés civiles</i>
2019	8,81	12	10	8,93	6,67	8,75	9,71
2020	8,68	13	10	8,57	6,67	8,75	9,41
2021	8,68	14	10	8,57	6,67	8,75	9,41
2022	8,81	13	10	8,93	6,67	8,75	9,71
2023	8,81	11	10	8,93	6,67	8,75	9,71
2024	8,88	10	10	9,29	6,67	8,75	9,71

Figure 1 Performance du Luxembourg au Democracy Index (2019–2024)

À travers les résultats ci-dessus, le Grand-Duché montre une forte performance démocratique dans la plupart des domaines, à l'exception de la participation politique, qui demeure stagnante. Le Luxembourg se distingue particulièrement en ce qui concerne les processus électoraux et le pluralisme. Ce résultat peut être lié à la forte capacité de construction du consensus politique, caractéristique de la culture politique luxembourgeoise, un élément particulièrement bénéfique pour la qualité de la démocratie dans le pays. Toutefois, les raisons du score relativement faible et stagnant en matière de « participation politique », malgré un système électoral qui impose le vote obligatoire, sont à rechercher dans le niveau d'engagement politique des résidents non-citoyens, qui constituent près de la moitié de la société luxembourgeoise.



En plus de l'approche ci-dessus relative à la qualité de la démocratie, des chercheurs comme Fuchs et Roller (2018) discutent de la qualité démocratique « subjective », arguant que la perspective des citoyens sur la démocratie doit également être prise en compte, puisque les citoyens sont « les souverains ultimes de la démocratie »⁴. Pour analyser la qualité démocratique subjective, Fuchs et Roller se concentrent sur l'attitude des citoyens envers la démocratie, c'est-à-dire leur soutien à la démocratie comme forme de gouvernement en général.

De plus, Mayne et Geissel estiment que « le niveau global de la qualité démocratique dans un pays ne peut être considéré comme élevé que lorsqu'il existe une adéquation étroite entre les institutions démocratiques et les dispositions des citoyens à donner vie à ces institutions »⁵.

Polindex contribue à la compréhension de l'aspect « subjectif » et civique du fonctionnement de la démocratie et de sa qualité. Cette note explore l'état de la démocratie à travers les résultats de Polindex concernant l'intérêt pour la politique, les sentiments à l'égard de la politique, les perceptions de la démocratie, la satisfaction et l'insatisfaction démocratique, la confiance dans les institutions, ainsi que les perceptions du rôle politique et de l'engagement des résidents non-citoyens – du point de vue des citoyens luxembourgeois.

1. Intérêt pour la politique

Les résultats de Polindex 2023 ont mis en évidence des **déterminants sociaux très marqués de l'intérêt pour la politique** parmi les citoyens luxembourgeois. L'analyse montre ainsi que, proportionnellement, plus le niveau d'éducation est élevé, plus l'intérêt politique est fort, confirmant des résultats classiques de la sociologie politique. De même, l'intérêt pour la politique apparaît **positivement corrélé au revenu mensuel disponible du ménage**, suggérant que les ressources économiques et culturelles jouent un rôle central dans la capacité et la disposition à s'intéresser aux enjeux publics. À ces clivages socio-économiques s'ajoutent des clivages générationnels nets : les **groupes d'âge les plus jeunes** se caractérisent par une indifférence plus marquée à l'égard de la politique, tandis que les **cohortes plus âgées** manifestent des niveaux d'intérêt sensiblement plus élevés.

Ces constats structurels se confirment dans les vagues ultérieures de l'enquête. Comme observé en **2023 et 2024**, les citoyens luxembourgeois demeurent majoritairement **quelque peu ou très intéressés par la vie politique**, avec plus de **73 %** déclarant un intérêt. En 2024, Polindex montre que cet intérêt reste élevé chez les électeurs luxembourgeois (**plus de 74 %**), mais qu'il est sensiblement plus faible parmi les **résidents non-citoyens**, où il atteint **55 %**. Cet écart souligne l'importance du statut civique et de l'inclusion politique formelle dans la structuration de l'intérêt pour la politique.

⁴ Fuchs, D., & Roller, E. (2018). Conceptualizing and measuring the quality of democracy: the citizens' perspective. *Politics and Governance*, 6(1), 22-32.

⁵ Mayne, Q., Geissel, B. (2016). Putting the demos back into the concept of democratic quality. *International Political Science Review*, 37(5), 634-644.



L'analyse par électoral partisan lors des **élections européennes de 2024** révèle également des différences significatives : les électeurs de **Déi Gréng** et du **CSV** figurent parmi les plus intéressés par la politique, suivis par ceux de **Déi Lénk**. Ces variations reflètent à la fois des différences idéologiques, des profils sociologiques distincts et des modes différenciés de mobilisation politique.

En 2025, les données confirment par ailleurs un **écart de genre persistant** : l'intérêt pour la politique demeure plus élevé chez les hommes (83 %) que chez les femmes (63 %). Sur le plan générationnel, la majorité des citoyens âgés de **18-24 ans** et de **25-34 ans** continue d'afficher un intérêt relativement limité, tandis que les niveaux d'intérêt les plus élevés se concentrent, comme les années précédentes, parmi les **citoyens de plus de 65 ans**. Cette polarisation générationnelle suggère que l'expérience politique, la stabilité sociale et l'exposition prolongée aux institutions contribuent fortement à l'intensité de l'intérêt politique.

Toutefois, l'un des enseignements transversaux les plus importants des trois premières vagues de Polindex est que la **distance critique vis-à-vis des partis politiques** ne saurait être **assimilée à un désengagement civique**. Loin de traduire une indifférence ou un retrait du politique, cette distance reflète plutôt des **attentes plus élevées à l'égard des acteurs politiques**, une exigence accrue de cohérence, de proximité et d'efficacité, ainsi qu'un **désir de réponses concrètes aux défis du quotidien**. Autrement dit, la critique des partis s'inscrit davantage dans une logique de **politisation exigeante** que dans un processus de dépolitisation, confirmant que l'intérêt pour la démocratie et pour la chose publique demeure profondément ancré dans la société luxembourgeoise.

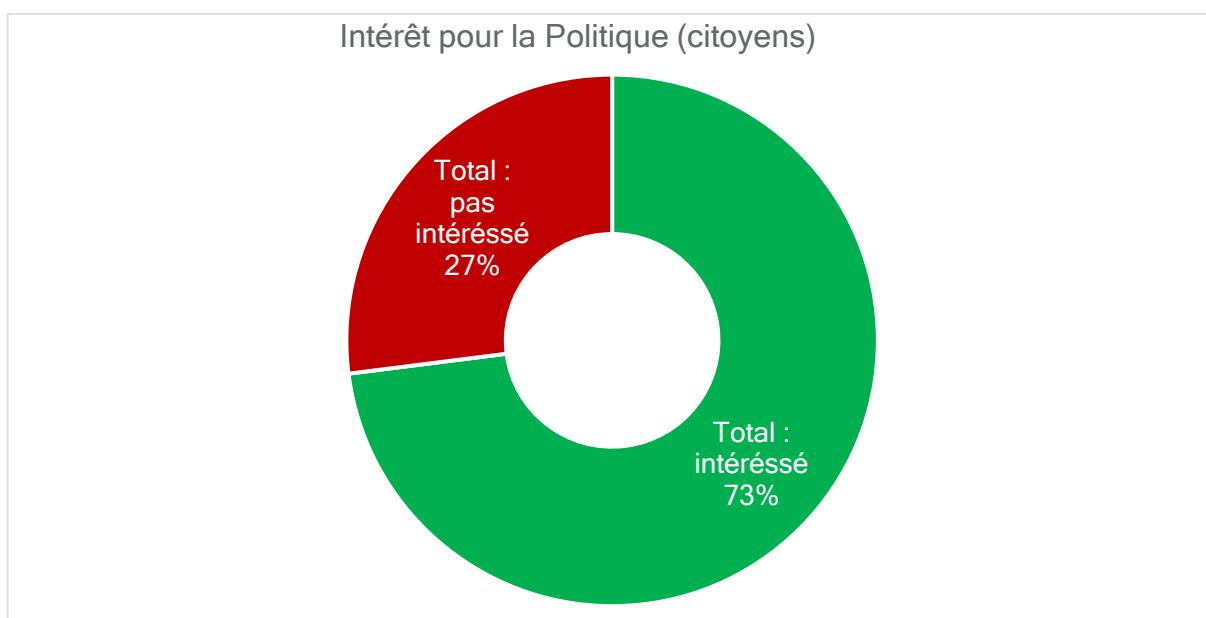


Figure 2 l'intérêt pour la politique parmi les citoyens luxembourgeois



L'intérêt pour la politique présente des **variations marquées au sein du groupe des résidents non-citoyens**, révélant des logiques sociales partiellement distinctes de celles observées parmi les citoyens luxembourgeois. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, le **niveau d'éducation secondaire supérieur** n'est pas systématiquement associé à un intérêt politique plus élevé : 59 % des résidents non-citoyens disposant de ce niveau d'éducation déclarent ne pas s'intéresser à la politique. Ce désintérêt est particulièrement prononcé au sein de la tranche d'âge **35-44 ans**, où 61 % indiquent ne pas manifester d'intérêt pour la vie politique. Cette configuration suggère que, pour une partie importante des résidents non-citoyens, l'intérêt politique ne dépend pas uniquement des ressources éducatives, mais est fortement influencé par le **statut civique** et par le **degré d'inclusion dans le système politique national**. L'absence de droits politiques complets, notamment au niveau législatif, semble constituer un facteur de distanciation vis-à-vis de la politique nationale, même parmi des individus dotés d'un capital scolaire relativement élevé.

À l'inverse, le **revenu du ménage** apparaît comme un déterminant positif de l'intérêt politique parmi les résidents non-citoyens. Les données montrent que 70 % des ménages disposant d'un revenu mensuel compris entre **6 000 € et 8 000 €** déclarent s'intéresser à la politique, tandis que 62 % de ceux percevant plus de **8 000 €** par mois expriment également un intérêt. Cette corrélation suggère que l'intégration économique et la stabilité matérielle favorisent une plus grande attention portée aux enjeux politiques, probablement en raison d'une exposition accrue aux politiques publiques, aux débats institutionnels et aux décisions susceptibles d'affecter directement la situation socio-économique des ménages.

Dans leur ensemble, ces résultats indiquent que, chez les résidents non-citoyens, l'intérêt politique est moins structuré par les seules ressources éducatives que par une combinaison de **sécurité économique**, de **position sociale** et de **reconnaissance civique**. L'intérêt pour la politique apparaît ainsi comme étroitement lié au sentiment d'appartenance à la communauté politique et à la perception que la politique nationale a des effets concrets sur la trajectoire individuelle et familiale.

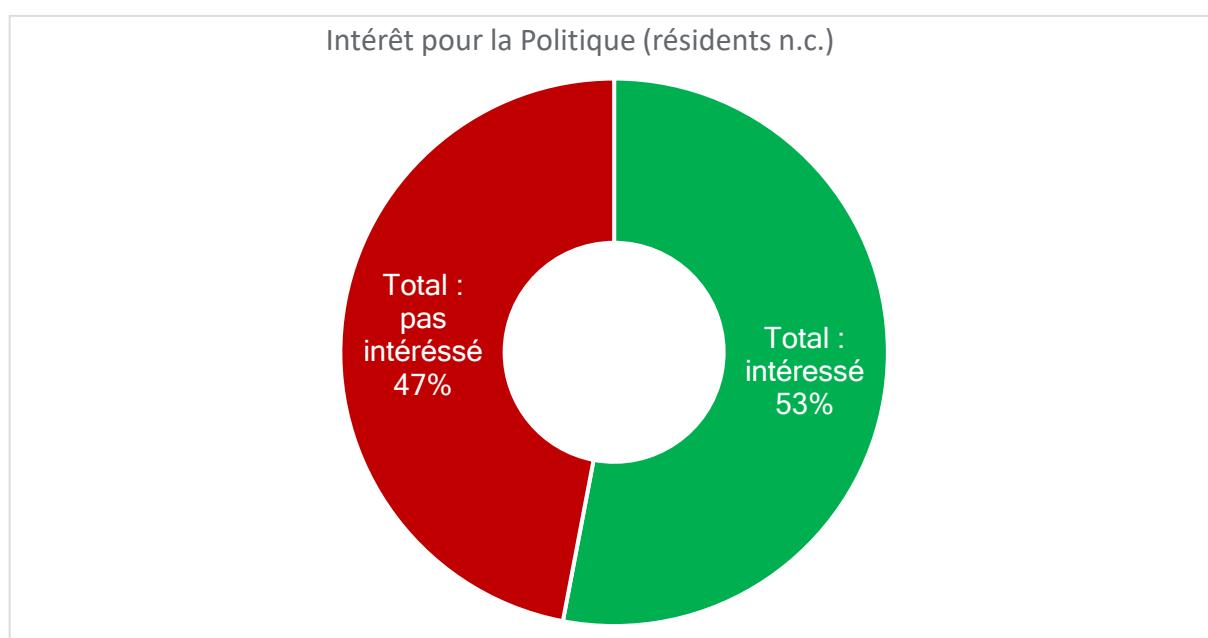


Figure 3 l'intérêt pour la politique parmi les non-citoyens résidents



Notre étude confirme que la majorité des citoyens luxembourgeois manifeste un **intérêt marqué pour le fonctionnement des institutions démocratiques nationales**, au premier rang desquelles figure la **Chambre des députés** : 58 % des répondants déclarent s'intéresser à son travail. Ce niveau d'attention accordée au Parlement national est significatif et s'inscrit dans une tendance observée dans de nombreuses démocraties européennes, où les institutions nationales continuent de constituer le **principal référent de la vie politique**, y compris dans des États fortement intégrés au processus européen.

En revanche, l'intérêt pour le **Parlement européen** demeure sensiblement plus faible, atteignant environ 43 %. Cette dissymétrie entre l'intérêt porté aux institutions nationales et européennes n'est pas propre au Luxembourg. Les enquêtes comparatives européennes, notamment l'Eurobaromètre et les travaux sur la politisation de l'Union européenne, montrent de manière récurrente que, même dans les États membres les plus europhiles et les plus intégrés, les institutions de l'Union restent perçues comme **plus distantes, plus complexes et moins directement accessibles** que les institutions nationales. Le Luxembourg ne fait donc pas figure d'exception, mais s'inscrit dans un schéma européen plus large de **hiérarchisation de l'attention politique**.

Toutefois, le cas luxembourgeois présente une spécificité notable. En tant que pays hôte de plusieurs institutions européennes majeures et acteur historiquement central du projet d'intégration européenne, le Luxembourg combine une **forte européisation institutionnelle** avec une **faible européisation des pratiques et des représentations citoyennes**. Le différentiel d'intérêt observé entre la Chambre des députés et le Parlement européen suggère que la proximité institutionnelle au sens géographique ou symbolique ne se traduit pas automatiquement par une proximité politique perçue.

Dans ce contexte, la **constitutionnalisation de la valeur de l'intégration européenne** dans la nouvelle Constitution luxembourgeoise ouvre une perspective analytique importante. Il sera particulièrement pertinent d'examiner, dans les années à venir, si cette reconnaissance constitutionnelle contribue à renforcer la **lisibilité, la légitimité perçue** et, à terme, l'**intérêt citoyen** pour les institutions européennes. La littérature comparative suggère en effet que la politisation de l'Europe progresse lorsque les enjeux européens sont davantage **reliés aux débats nationaux**, aux choix électoraux et aux mécanismes de responsabilité démocratique.

Ainsi, l'écart d'intérêt entre institutions nationales et européennes observé par POLINDEX renvoie moins à un désengagement spécifique vis-à-vis de l'Union européenne qu'à une **configuration structurelle partagée par la majorité des démocraties européennes**. Il souligne l'enjeu central de la **construction de la proximité européenne**, qui passe non seulement par des réformes institutionnelles, mais aussi par une intégration plus étroite des enjeux européens dans les espaces politiques nationaux et dans l'expérience quotidienne de la citoyenneté démocratique.



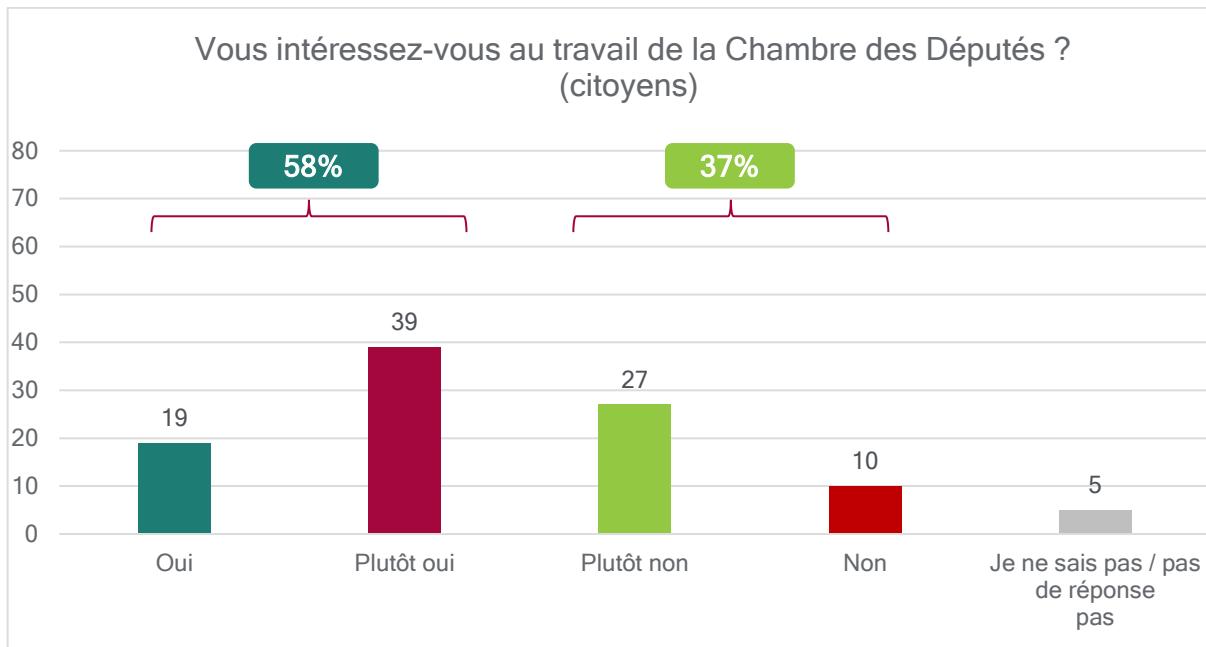


Figure 4 Intérêt pour le travail de la Chambre des Députés

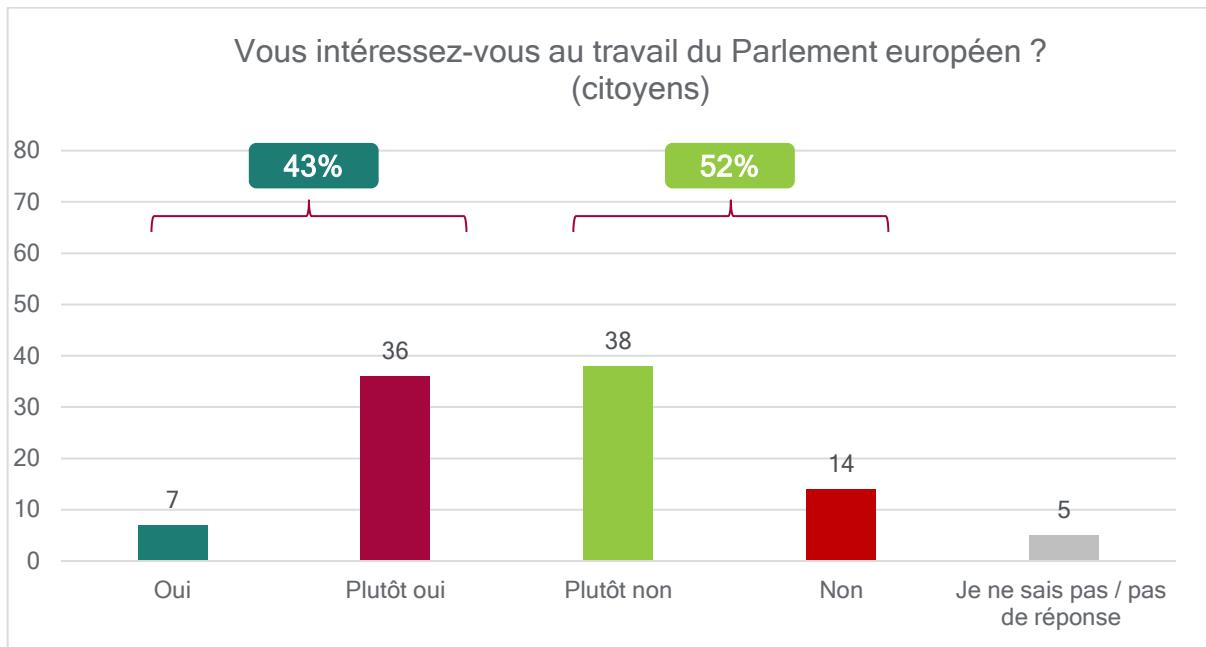


Figure 5 Intérêt pour le travail du Parlement européen

Les résidents non-citoyens présentent une configuration sensiblement différente de leur attention politique à l'égard des institutions législatives nationales et européennes. Leur intérêt pour les travaux de la Chambre des députés demeure relativement limité (34 %), un niveau nettement inférieur à celui observé parmi les citoyens luxembourgeois. À l'inverse, ils manifestent un intérêt plus élevé pour le Parlement européen, qui atteint 45 %, inversant ainsi la hiérarchie de l'attention politique constatée chez les citoyens.

Cette répartition différenciée de l'intérêt s'explique en grande partie par le **statut civique** des résidents non-citoyens et par les **opportunités politiques** qui leur sont effectivement ouvertes. Ne disposant pas du droit de vote aux élections législatives nationales, nombre d'entre eux perçoivent le Parlement national comme une institution **plus distante et moins directement pertinente** pour leur participation politique. Le Parlement européen, en revanche, apparaît comme un espace politique **plus inclusif**, notamment pour les ressortissants d'autres États membres de l'Union européenne, qui peuvent y exercer des droits électoraux et se reconnaître davantage dans ses compétences transnationales.

Cette configuration s'inscrit dans une tendance observée dans plusieurs démocraties européennes caractérisées par une forte mobilité intra-européenne : les citoyens mobiles tendent à développer une **orientation politique plus européenne**, dès lors que les institutions de l'UE offrent des canaux de participation formels là où les institutions nationales demeurent partiellement fermées. L'intérêt accru pour le Parlement européen peut ainsi être interprété non comme un désengagement vis-à-vis de la politique nationale, mais comme une **relocalisation de l'attention politique** vers l'arène où la participation apparaît possible et légitime.

Le cas luxembourgeois est particulièrement révélateur de cette dynamique. Dans une société où près de la moitié de la population résidente ne possède pas la nationalité luxembourgeoise, la dissociation entre **communauté sociale** et **communauté politique nationale** se traduit par une européanisation différenciée de l'intérêt politique. POLINDEX montre ainsi que, pour les résidents non-citoyens, l'Union européenne constitue un **espace de projection civique** plus accessible que l'État-nation, tandis que la politique nationale reste perçue comme un champ d'action largement réservé aux citoyens.

Ces résultats soulignent un enjeu central pour la qualité démocratique au Luxembourg : la coexistence de niveaux d'intérêt inversés entre citoyens et non-citoyens révèle une **asymétrie d'inclusion politique**, qui contribue à structurer des rapports différenciés aux institutions. Elle confirme que l'intérêt politique est étroitement lié à la **capacité perçue d'agir**, et que la construction de la proximité institutionnelle dépend, en grande partie, de l'ouverture effective des droits politiques et des canaux de participation.



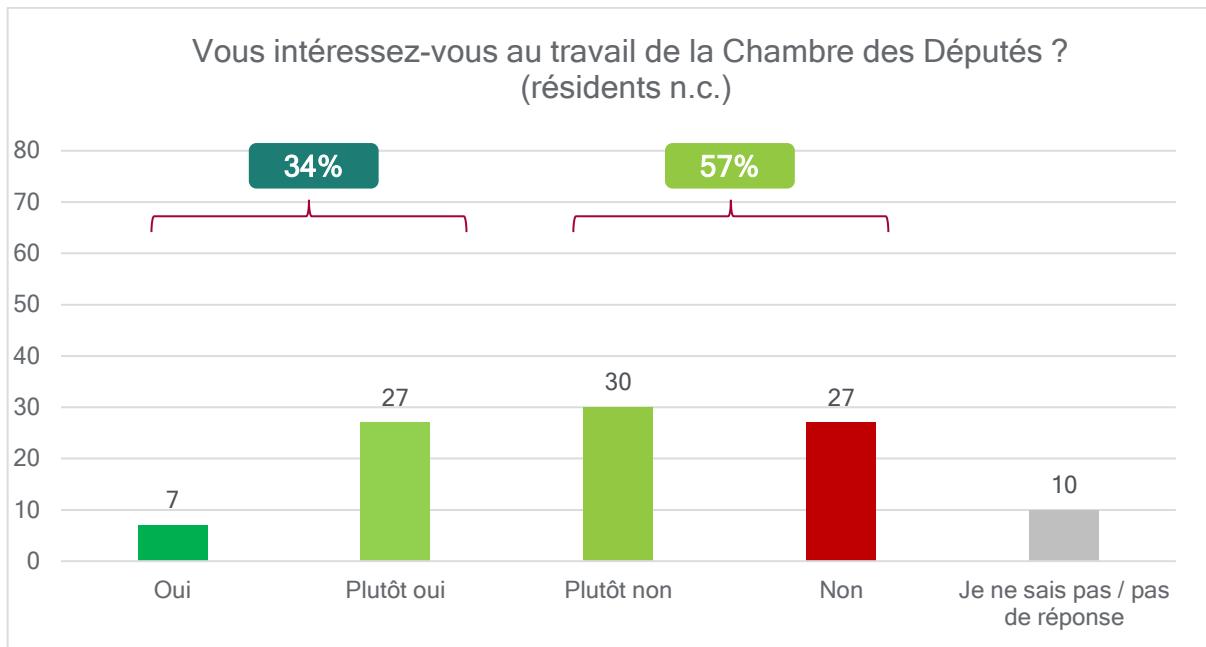


Figure 6 Intérêt pour le travail de la Chambre des Députés

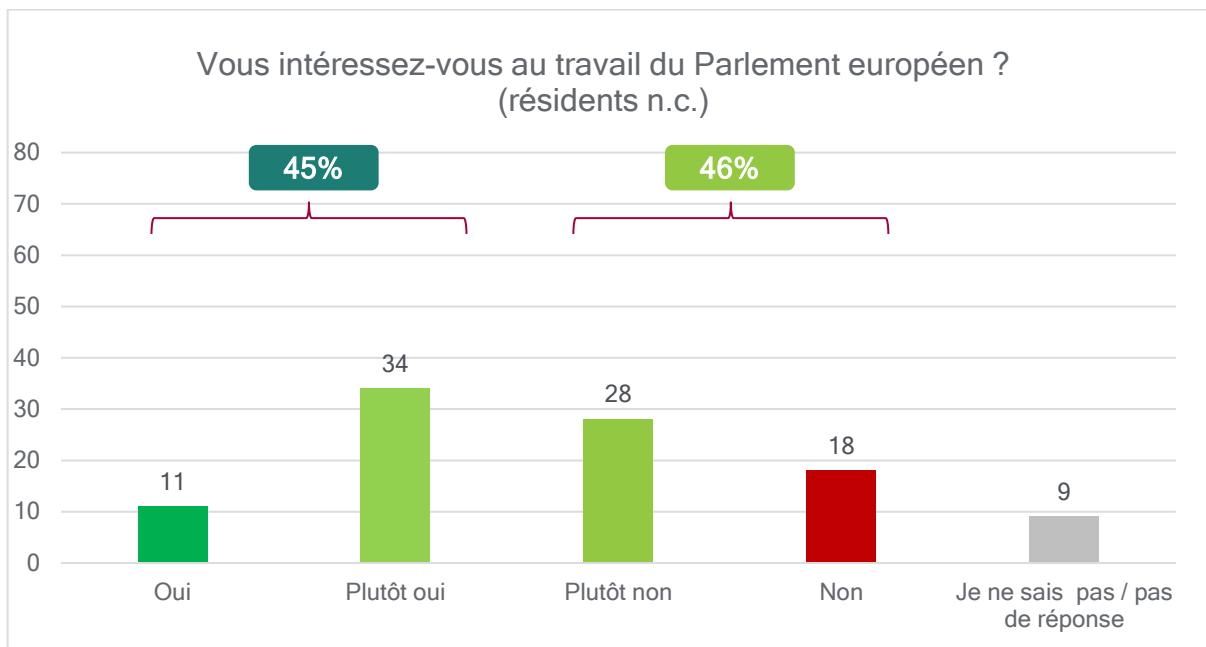


Figure 7 Intérêt pour le travail du Parlement européen

2. Sentiments à l'égard de la politique

En 2025, l'analyse des **sentiments à l'égard de la politique** met en lumière un rapport émotionnel profondément ambivalent au sein de la société luxembourgeoise. La **méfiance** constitue le sentiment le plus fréquemment mentionné : 57 % des répondants l'évoquent, soit une progression de **trois points** par rapport à 2024. Cette évolution confirme l'installation durable d'une attitude critique à l'égard du monde politique. Toutefois, cette méfiance ne s'accompagne pas d'un rejet univoque de la politique, puisqu'elle coexiste avec des sentiments positifs significatifs, tels que l'**intérêt** (40 %) et l'**espoir** (34 %). Il est également notable que 24 % des citoyens expriment de la **peur** lorsqu'ils pensent à la politique, signalant l'existence d'une dimension anxiogène dans la perception du champ politique. Ces sentiments ne sont toutefois pas distribués de manière homogène et présentent de **fortes variations générationnelles**. La méfiance apparaît particulièrement prononcée parmi les 35-54 ans, où plus de 62 % déclarent se méfier du monde politique. Cette tranche d'âge, souvent située au cœur de la vie professionnelle et familiale, semble cumuler des attentes élevées à l'égard de l'action publique avec une perception aiguë de ses limites, ce qui peut renforcer un regard critique sur les institutions et les acteurs politiques.

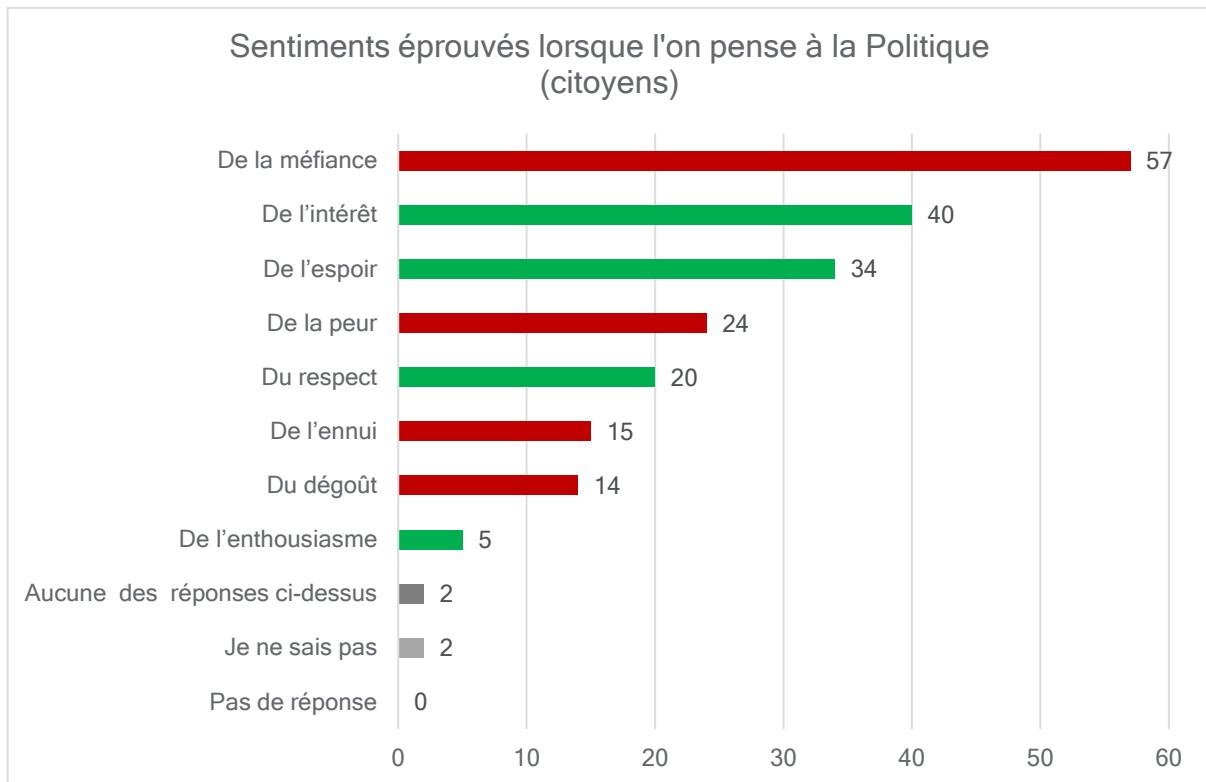
À l'inverse, l'**ennui** à l'égard de la politique est principalement exprimé par les **groupes les plus jeunes**. Plus de 23 % des 18-24 ans et des 25-34 ans déclarent se sentir ennuyés par la politique, suggérant une forme de distance qui relève moins de la défiance que d'un **désajustement entre l'offre politique et les préoccupations ou modes d'engagement des jeunes générations**.

L'**espoir** inspiré par la politique suit une dynamique inverse. Il est davantage partagé parmi les **65 ans et plus**, à hauteur de 44 %, et tend à augmenter avec l'âge. De manière générale, l'**intérêt** pour la politique et la croyance en sa capacité à constituer une source d'**espoir** progressent au fil des générations. Cette configuration peut être interprétée comme l'**effet combiné de l'expérience politique accumulée, d'une socialisation prolongée aux institutions et d'un rapport plus stabilisé au système politique**.

En revanche, parmi les **groupes plus jeunes**, le sentiment d'**espoir** demeure nettement plus limité : seuls 27 % des 25-34 ans et 26 % des 18-24 ans déclarent partager cette perception. Cette faiblesse relative de l'**espoir**, conjuguée à des niveaux plus élevés d'**ennui**, constitue un signal important pour la qualité démocratique à moyen et long terme. Elle suggère que, si la jeunesse n'est pas nécessairement hostile à la démocratie, elle entretient avec la politique institutionnelle un rapport plus distant, moins porteur de projections positives, ce qui renforce l'enjeu de **renouveler les formes de médiation, de participation et de proximité** afin de répondre aux attentes des nouvelles générations.

Dans leur ensemble, ces résultats confirment que la relation à la politique au Luxembourg ne se caractérise ni par un désengagement généralisé ni par une adhésion homogène, mais par une **structure émotionnelle différenciée**, traversée par des clivages générationnels qui appellent des réponses démocratiques adaptées.





Citoyens	
Sentiments négatifs à l'égard de la politique	Sentiments positifs à l'égard de la politique
Méfiance: 57%	Intérêt: 40%
Ennui: 15%	Espoir: 34%
Dégoût: 14%	Respect: 21%
Peur: 24%	

Figure 8 Sentiments éprouvés lorsque l'on pense à la Politique (citoyens)

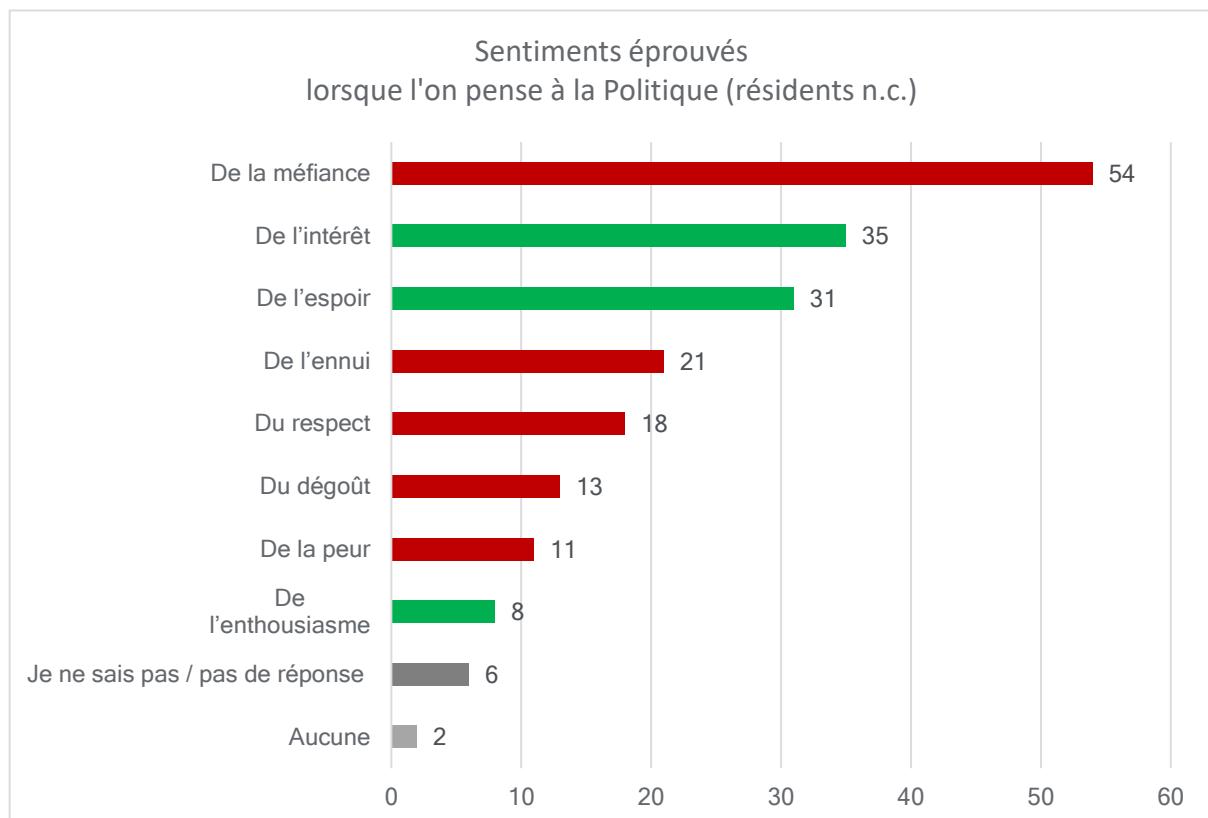
Les **sentiments à l'égard de la politique** présentent de fortes variations parmi les **résidents étrangers**, lorsqu'ils sont analysés à l'aune de variables socio-économiques telles que l'âge, le niveau d'éducation ou le revenu. Contrairement à certaines attentes issues de la sociologie politique classique, le **capital éducatif** ne se traduit pas automatiquement par un intérêt accru pour la politique nationale. Ainsi, 59 % des résidents étrangers disposant d'une éducation secondaire ou post-secondaire déclarent ne pas s'intéresser à la politique. Ce désintérêt atteint son niveau le plus élevé au sein de la tranche d'âge **35-44 ans**, où 61 % des répondants indiquent une absence d'intérêt.

Cette configuration suggère que, pour une partie importante des résidents étrangers, la distance à l'égard de la politique ne relève ni d'un déficit de compétences ni d'un désengagement cognitif, mais plutôt d'un **désajustement entre ressources sociales et opportunités politiques effectives**. L'absence ou la limitation des droits politiques au niveau national, combinée à des trajectoires professionnelles et familiales souvent intenses, semble favoriser une mise à distance de la politique institutionnelle, même parmi des individus relativement bien dotés en capital scolaire.



À l'inverse, l'analyse par **niveau de revenu** fait apparaître une dynamique opposée. Plus le revenu du ménage est élevé, plus l'intérêt pour la politique tend à augmenter. Parmi les ménages percevant entre 6 000 € et 8 000 € par mois, 70 % déclarent s'intéresser à la politique, tandis que 62 % de ceux disposant de plus de 8 000 € mensuels expriment également un intérêt. Cette relation positive entre revenu et intérêt politique suggère que la **sécurité économique** et la **stabilité sociale** constituent des facteurs clés de l'attention portée aux enjeux politiques, probablement en raison d'une exposition accrue aux politiques publiques et d'une plus grande capacité à se projeter dans les débats institutionnels.

Dans leur ensemble, ces résultats indiquent que, chez les résidents étrangers, les sentiments et l'intérêt pour la politique sont moins structurés par le niveau d'éducation que par une combinaison de **position socio-économique**, de **statut civique** et de **perception d'utilité de la politique nationale**. Ils confirment que l'intérêt politique dépend étroitement du sentiment d'inclusion et de la capacité perçue à peser sur les décisions collectives, et qu'il est fortement conditionné par les formes concrètes d'intégration économique et sociale.



Résidents non-citoyens	
Sentiments négatifs à l'égard de la politique	Sentiments positifs à l'égard de la politique
Méfiance: 54%	Intérêt: 35%
Ennui: 21%	Espoir: 31%
Dégoût: 13%	Respect: 18%
Peur: 11%	

Figure 9 Sentiments éprouvés lorsque l'on pense à la Politique (résidents étrangers)

3. Confiance dans les institutions

Notre étude met en évidence un **niveau de confiance publique particulièrement élevé** envers les **institutions nationales** au Luxembourg, confirmant l'un des traits structurants de la culture politique grand-ducale. Parmi l'ensemble des institutions évaluées, la **Caisse nationale de santé (CNS)** bénéficie du **niveau de confiance le plus élevé**, suivie du **système judiciaire luxembourgeois**. La **Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)**, bien que relevant de l'ordre institutionnel européen, occupe une **position singulière**, se classant en **troisième position** du classement 2025 établi auprès des citoyens. Cette place élevée reflète à la fois la forte légitimité juridique de l'institution et son inscription durable dans l'espace politique et symbolique luxembourgeois.

En dehors de la CJUE, les **institutions européennes** apparaissent toutefois globalement **moins bien classées que les institutions nationales**. Elles se situent derrière des acteurs centraux de l'État luxembourgeois tels que l'armée, le Conseil d'État, la Chambre des députés, le gouvernement ou encore les syndicats. Cette hiérarchisation de la confiance n'est pas spécifique au Luxembourg : elle s'inscrit dans une tendance largement observée à l'échelle européenne, où les institutions nationales demeurent les principaux points d'ancrage de la légitimité politique, même dans des États fortement intégrés au projet européen.

La **confiance exprimée par les résidents non-citoyens** à l'égard des institutions publiques présente une configuration très proche de celle observée parmi les citoyens luxembourgeois. Cette convergence est particulièrement notable et suggère l'existence d'un **socle partagé de confiance institutionnelle**, transcendant en partie le clivage du statut civique. Une légère divergence apparaît toutefois en ce qui concerne les **syndicats luxembourgeois**, auxquels les résidents non-citoyens accordent un niveau de confiance légèrement inférieur à celui exprimé par les citoyens. Cette différence peut être interprétée à la lumière de trajectoires professionnelles plus fragmentées, d'une insertion syndicale inégale ou d'un rapport plus distancié aux structures de représentation du travail.

Enfin, les résultats de **Polindex 2025** confirment de manière récurrente le **faible niveau de confiance accordé aux plateformes de réseaux sociaux**, tant parmi les citoyens que parmi les résidents non-citoyens. Cette défiance transversale témoigne d'une perception largement partagée de ces plateformes comme des espaces peu fiables du débat public, susceptibles de favoriser la désinformation, la polarisation et la dégradation de la qualité de l'information politique.



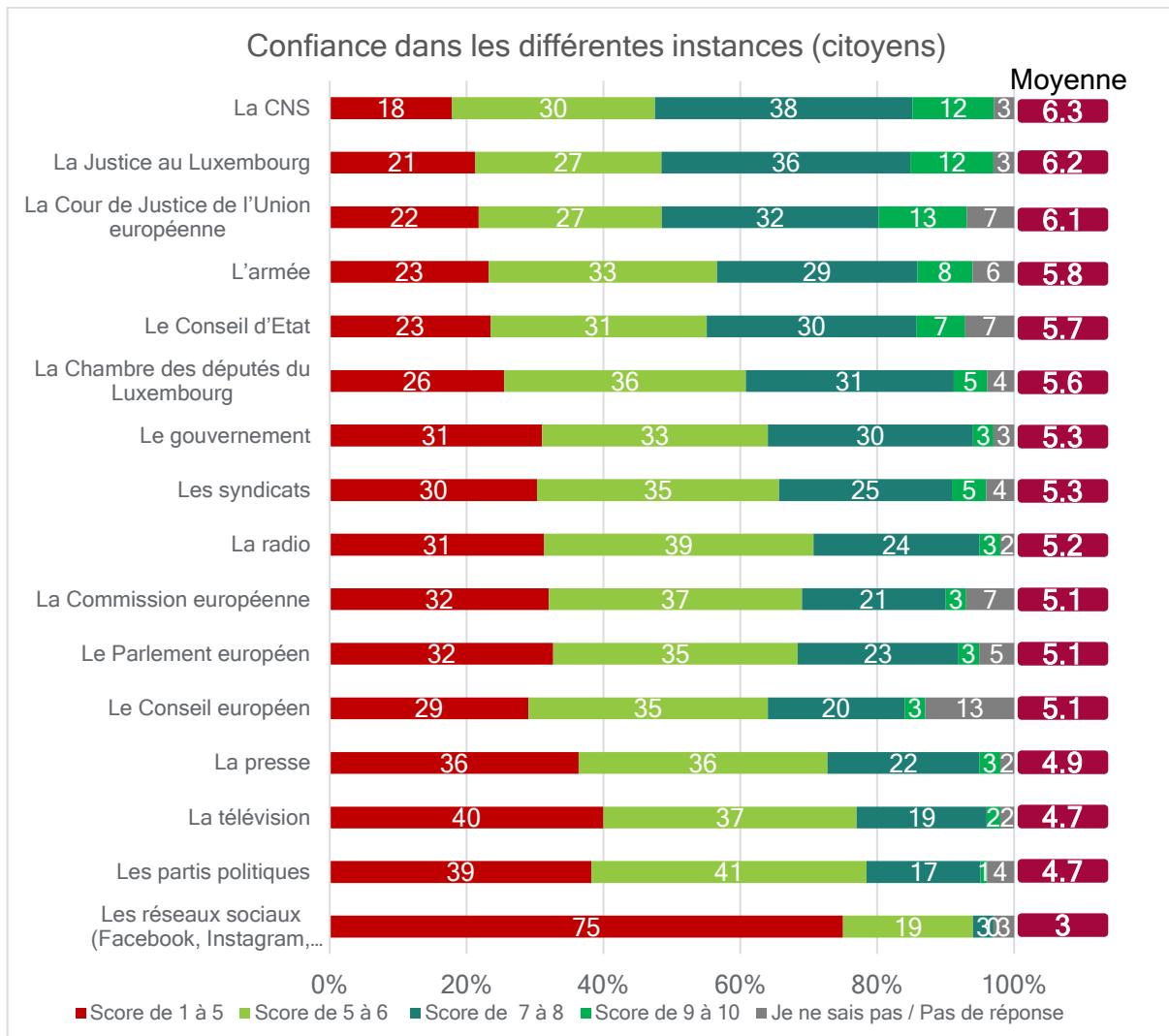


Figure 10 Confiance dans les différentes instances (citoyens)

Dans leur ensemble, ces résultats dessinent un paysage institutionnel caractérisé par une **forte légitimité des institutions publiques**, en particulier celles liées à la protection sociale et à l'État de droit, et par une **hiérarchie claire de la confiance** entre institutions nationales, européennes et acteurs numériques. Cette configuration constitue un atout majeur pour la qualité démocratique au Luxembourg, tout en soulignant que la confiance institutionnelle, si élevée soit-elle, n'efface pas les attentes croissantes en matière de proximité, de réactivité et d'inclusion mises en évidence par les autres résultats de l'étude.

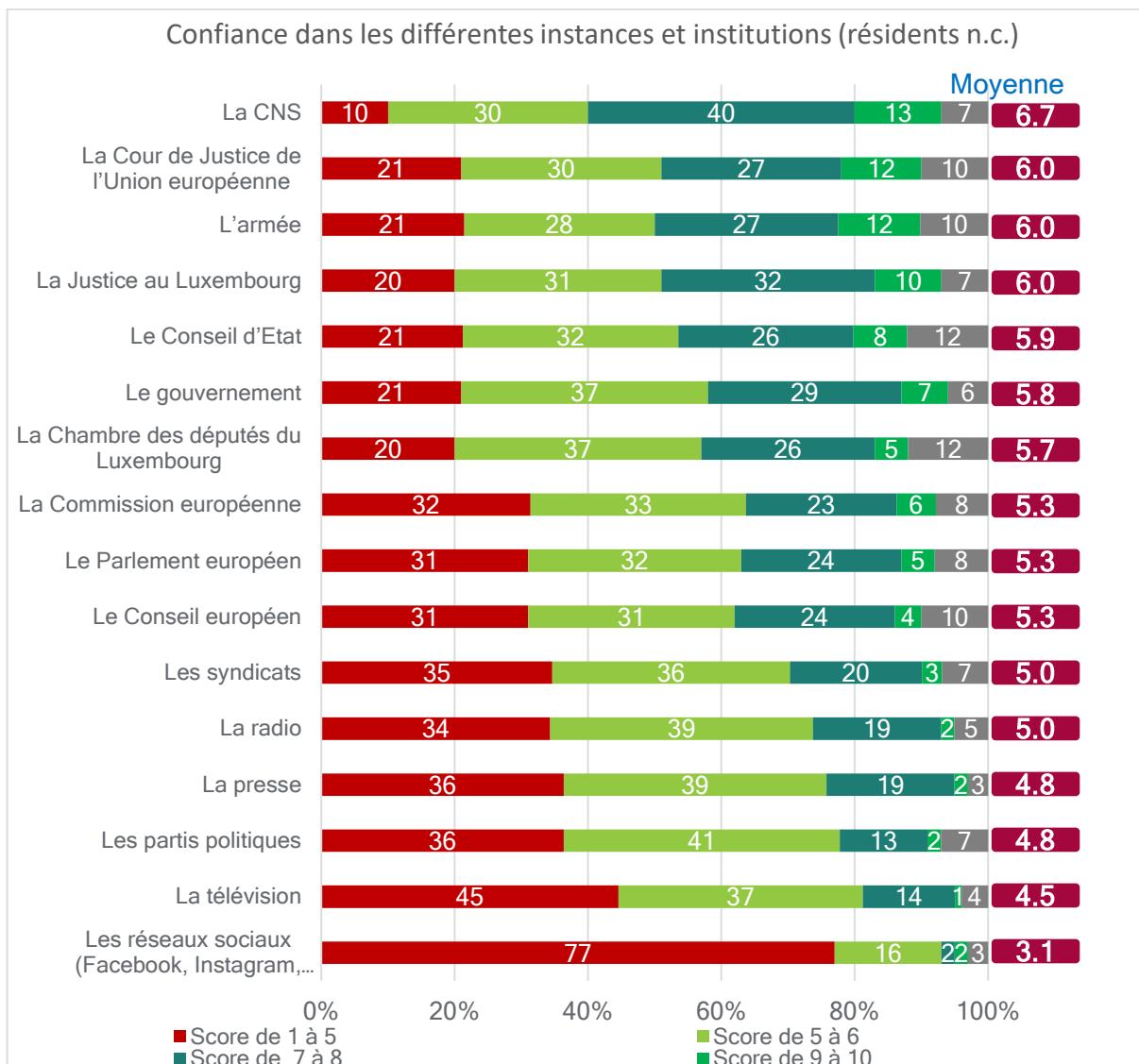


Figure 11 Confiance dans les différentes instances et institutions (résidents étrangers)

4. Proximité avec les institutions

Les citoyens luxembourgeois expriment un **sentiment de proximité globalement faible** à l'égard des institutions politiques, qu'elles soient nationales ou européennes. Les résultats de l'enquête indiquent un **score moyen de 4,9 sur une échelle de 1 à 10** pour la **Chambre des députés**, tandis que le **Parlement européen** obtient une moyenne encore plus basse, à 4,0. Ces niveaux, situés en deçà du point médian de l'échelle, signalent une **distance ressentie significative** entre les citoyens et les institutions représentatives.

Ce constat est particulièrement éclairant au regard des niveaux élevés de **confiance institutionnelle** et de **satisfaction démocratique** observés par ailleurs. Il révèle que la confiance dans les institutions et l'adhésion au régime démocratique ne se traduisent pas nécessairement par un sentiment de proximité, entendu comme **accessibilité perçue, identification et capacité d'interaction** avec les représentants et les processus décisionnels. La proximité renvoie ici moins à l'évaluation normative des institutions qu'à l'expérience ordinaire de la représentation.



La différence observée entre la Chambre des députés et le Parlement européen s'inscrit dans une dynamique largement partagée à l'échelle européenne. Les institutions européennes, bien que dotées de compétences importantes, sont souvent perçues comme **plus éloignées, plus complexes et moins directement accessibles** que les institutions nationales. Toutefois, le fait que la proximité ressentie à l'égard du Parlement national demeure elle aussi relativement faible souligne que la question de la distance institutionnelle ne se limite pas au niveau européen, mais concerne plus largement le **fonctionnement de la représentation politique**.

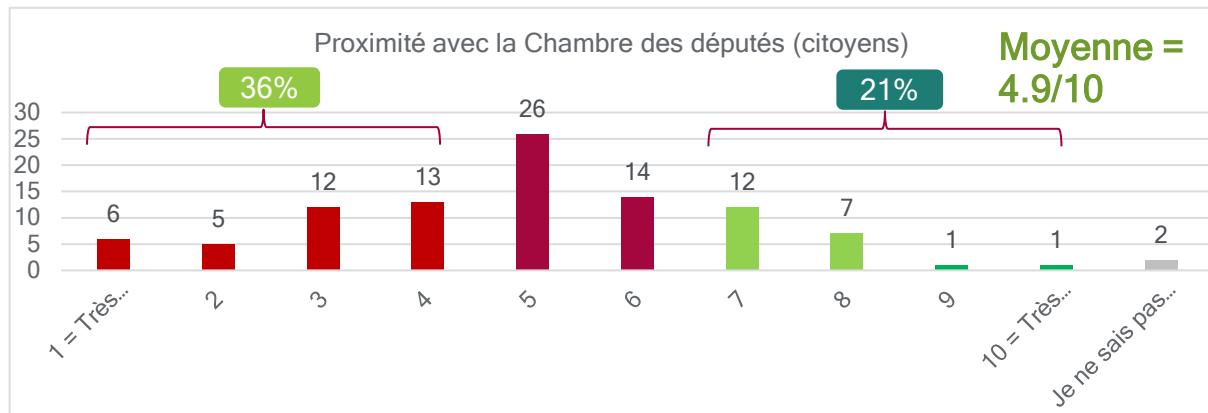


Figure 12 Proximité avec la Chambre des députés (citoyens)

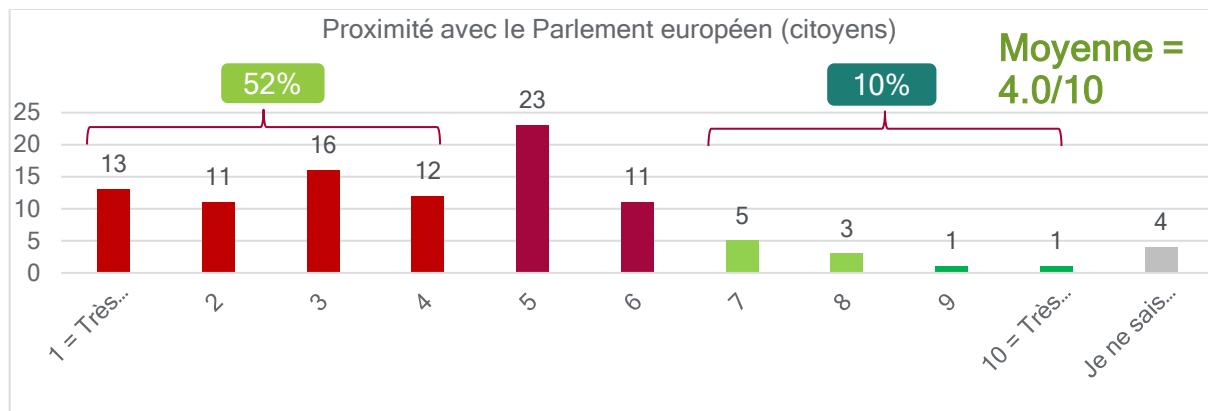


Figure 13 Proximité avec le Parlement européen (citoyens)

Les **résidents non-citoyens** expriment un **sentiment de proximité encore plus faible** à l'égard des institutions politiques, tant nationales qu'europeennes, que celui observé parmi les citoyens luxembourgeois. Le score moyen atteint 4,1 sur 10 pour la Chambre des députés, et 3,9 pour le **Parlement européen**, confirmant une **distance ressentie accentuée** à l'égard des arènes représentatives.

Ce déficit de proximité s'explique en grande partie par le **statut civique différencié** des résidents non-citoyens. L'absence de droits politiques complets au niveau national limite les possibilités d'identification, d'interpellation et de participation effective, ce qui tend à renforcer la perception d'éloignement vis-à-vis de la Chambre des députés. Le Parlement européen, bien que juridiquement et politiquement plus accessible pour une partie des résidents non-citoyens, n'échappe pas à cette logique de distance, en raison de sa complexité institutionnelle et de son inscription dans un espace politique perçu comme abstrait et multiscalaire.



Comparée à celle des citoyens, cette moindre proximité ressentie met en lumière une **asymétrie structurelle d'inclusion politique**. Elle confirme que la proximité institutionnelle ne dépend pas uniquement de la localisation des institutions ou de leur visibilité comme à Luxembourg, mais qu'elle est étroitement liée à la **capacité perçue d'agir politiquement** et au sentiment d'appartenance à la communauté politique. En ce sens, la distance exprimée par les résidents non-citoyens renvoie moins à une indifférence à l'égard de la démocratie qu'à une **limitation objective et symbolique des canaux d'engagement**.

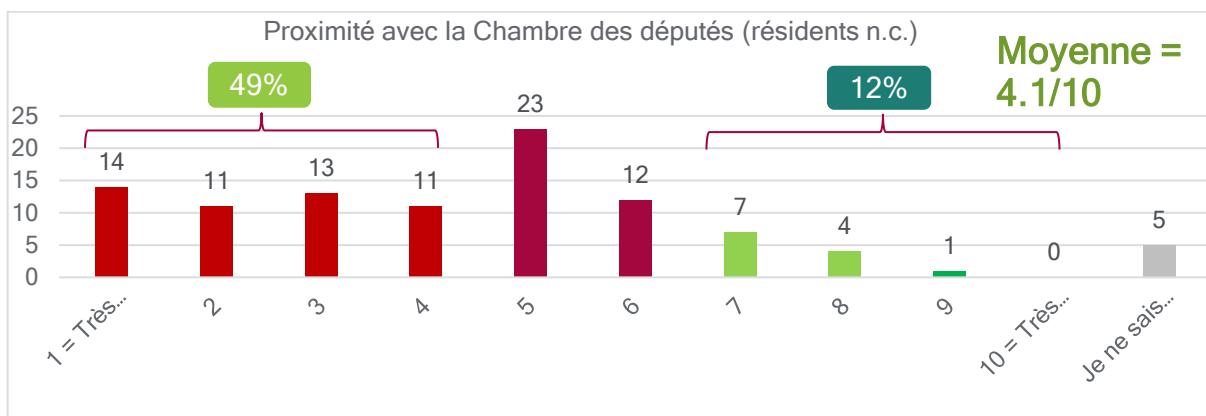


Figure 14 Proximité avec la Chambre des députés (résidents étrangers)

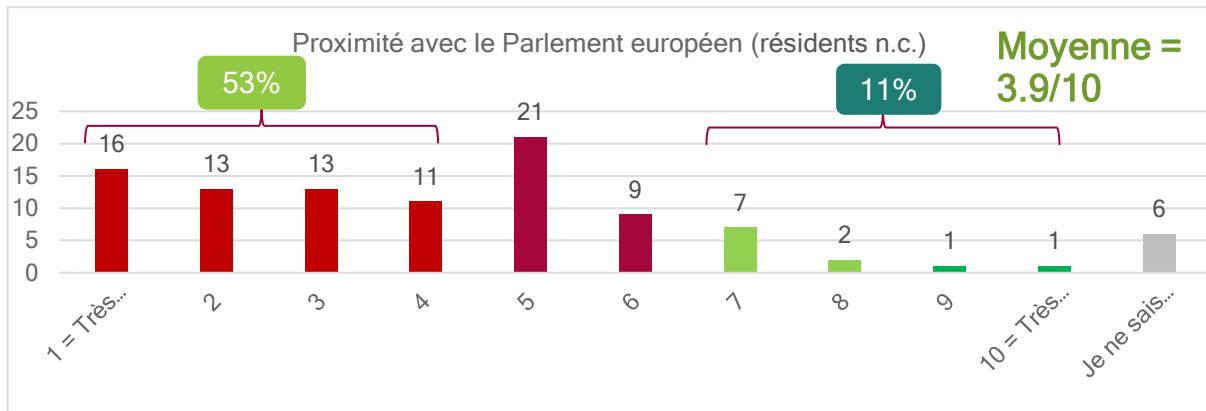


Figure 15 Proximité avec le Parlement européen (résidents étrangers)

Nous considérons que le sentiment de proximité relativement faible à l'égard des institutions politiques constitue l'un des éléments explicatifs majeurs de l'état actuel de la démocratie au Luxembourg et des défis auxquels elle est confrontée. Ce déficit de proximité ne renvoie ni à une crise des fondements démocratiques ni à un effondrement de la confiance institutionnelle, laquelle demeure élevée, mais à une tension structurelle entre la solidité des institutions et l'expérience vécue de la représentation politique.

II. Valeurs politiques et perceptions de la démocratie

1. Les sources les plus importantes de la Loi

Le Gouvernement du Grand-Duché et la Chambre des députés sont clairement identifiés par les citoyens comme les sources les plus importantes de la Loi, suivis par une troisième institution nationale : le Conseil d'État. Une importance moindre, mais toujours élevée, est attribuée aux institutions européennes telles que le Parlement européen, la Commission européenne, le Conseil européen et le Conseil de l'Union européenne. Le Conseil de l'Europe, institution non européenne, arrive en dernière position, mais avec tout de même une moyenne de 5,3 sur une échelle de 1 à 10.

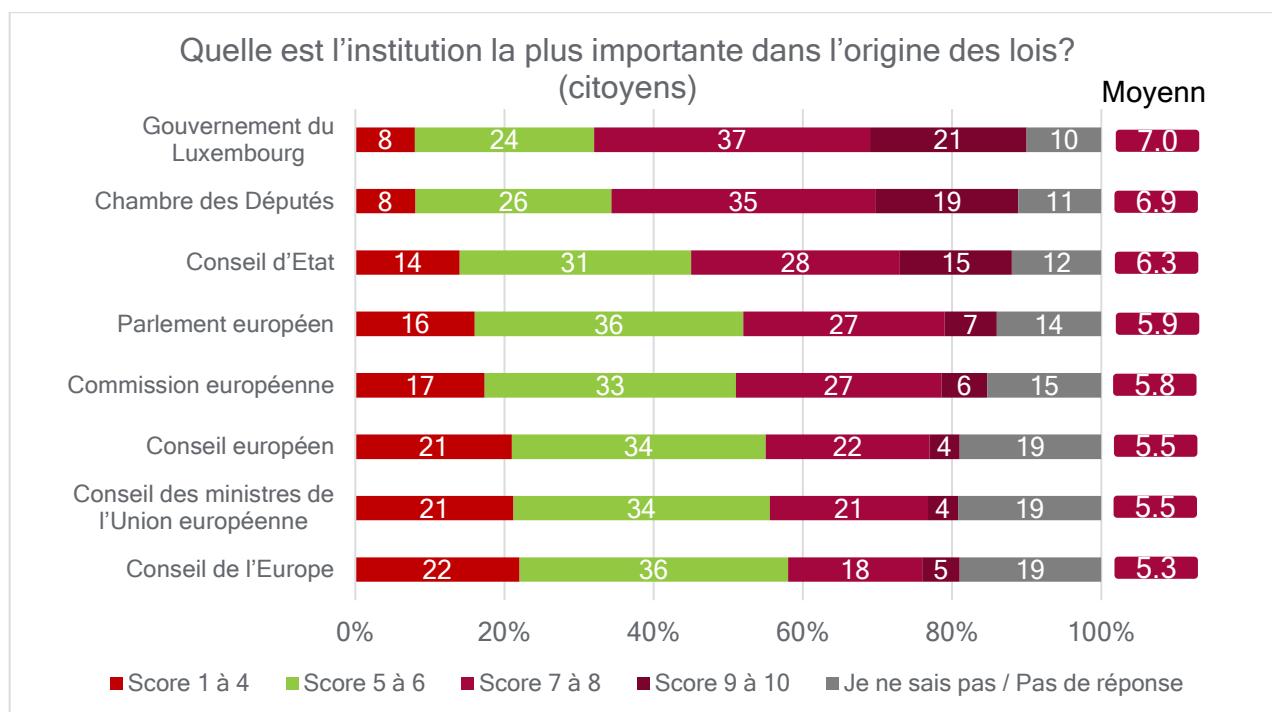


Figure 16 Quelle est l'institution la plus importante dans l'origine des lois? (Citoyens)

2. Approbation de la démocratie

En 2025, les résultats de POLINDEX témoignent d'un **soutien particulièrement solide aux principes démocratiques** au sein de la société luxembourgeoise. Une large majorité des citoyens (80 %) estime que la démocratie, malgré ses limites et ses défis, demeure **préférable à toute autre forme de gouvernement**. Cette adhésion normative est confirmée par le fait que 72 % des citoyens se déclarent tout à fait ou plutôt d'accord avec l'idée selon laquelle la démocratie constitue le **meilleur système politique possible et demeure irremplaçable**. Parmi les résidents non-citoyens, ces taux restent élevés, atteignant respectivement 74 % et 60 %, ce qui atteste d'un attachement transversal aux valeurs démocratiques, indépendamment du statut civique.



Cet attachement se traduit également par une **forte confiance dans l'utilité du vote**. Les élections sont perçues comme le principal moyen d'expression politique par **78 % des citoyens** et **76 % des résidents non-citoyens**. Ce résultat est particulièrement significatif dans un contexte marqué par la critique des partis et par la diversification des formes d'engagement politique : il indique que le vote conserve une **centralité symbolique et fonctionnelle** dans les représentations démocratiques, même lorsque d'autres modalités de participation sont revendiquées.

La **confiance accordée à l'Union européenne** constitue un autre indicateur important de cette adhésion démocratique. Une majorité des répondants estime que l'UE est fondamentalement démocratique et qu'elle dispose de mécanismes adéquats pour protéger les normes démocratiques. Ces perceptions positives concernent **64 %** et **61 %** des citoyens, ainsi que **61 %** et **59 %** des résidents non-citoyens. Ces niveaux de confiance, relativement élevés dans une perspective comparative européenne, confirment que l'intégration européenne n'est pas perçue comme une menace pour la démocratie, mais comme un cadre politique globalement légitime.

S'agissant du fonctionnement du système politique national, une **majorité de citoyens luxembourgeois (64 %)** estime que celui-ci permet aux individus de **faire entendre leur voix** dans les décisions du gouvernement. En revanche, la perception des **résidents non-citoyens** est sensiblement différente : **44 %** d'entre eux considèrent que le système politique du Grand-Duché **n'est pas inclusif** des voix du public. Cet écart souligne une **asymétrie d'expérience démocratique**, directement liée au statut civique différencié et à l'accès inégal aux droits politiques formels.

Enfin, l'idée selon laquelle il faudrait « **moins de démocratie mais plus d'efficacité** » est très largement rejetée. Seuls **30 % des citoyens** et **29 % des résidents non-citoyens** approuvent cette proposition, confirmant que la critique du fonctionnement démocratique ne s'accompagne pas d'une remise en cause des principes démocratiques eux-mêmes. Au contraire, ces résultats suggèrent que les attentes exprimées par la population relèvent d'une **exigence démocratique accrue**, centrée sur la qualité, l'inclusivité et la réactivité du système, plutôt que sur un arbitrage en faveur de solutions autoritaires ou technocratiques.



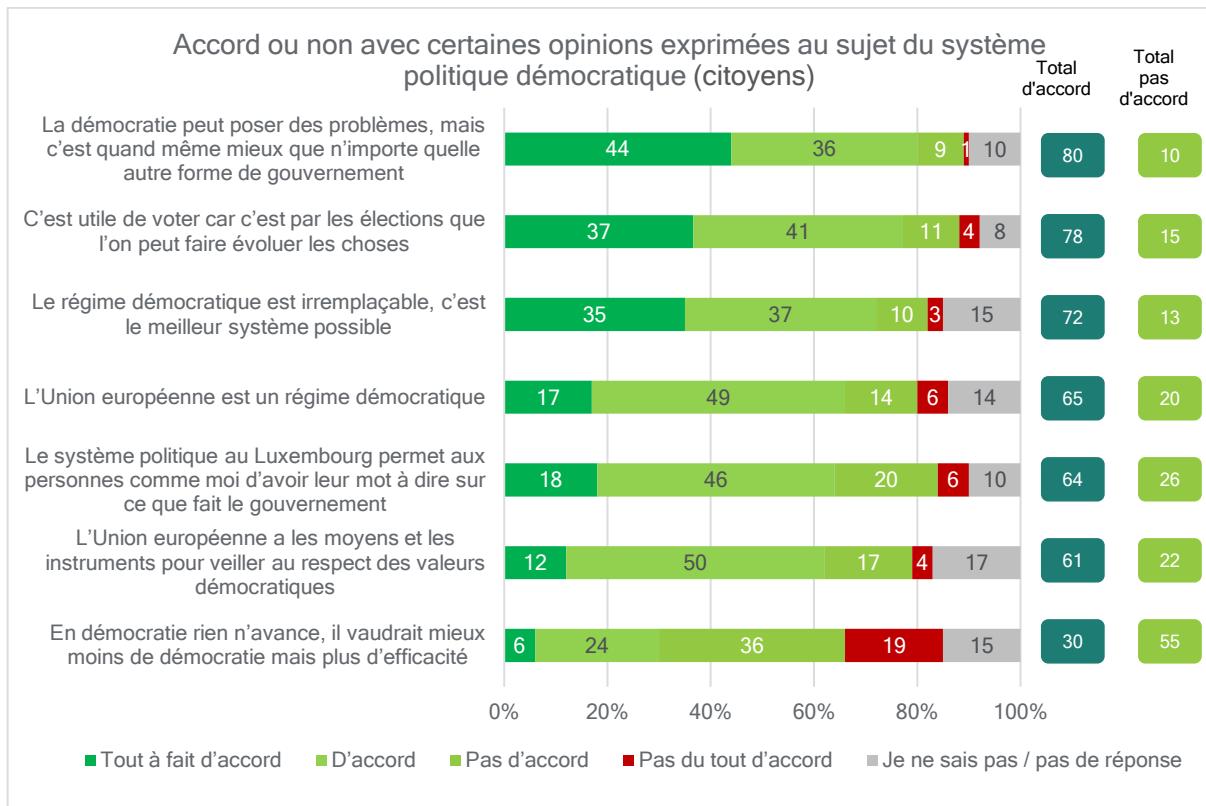


Figure 17 Accord ou non avec certaines opinions exprimées au sujet du système politique démocratique (Citoyens)

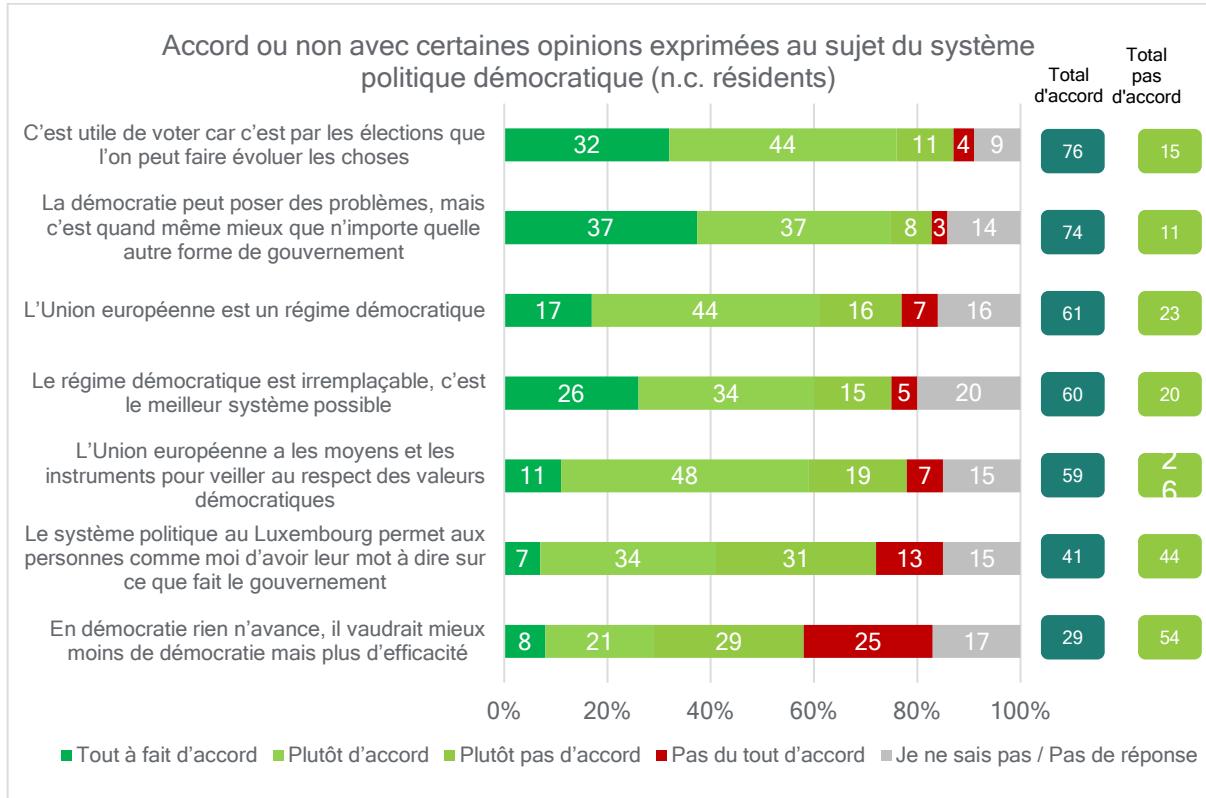


Figure 18 Accord ou non avec certaines opinions exprimées au sujet du système politique démocratique (résidents étrangers)



3. Représentation

Une proportion très élevée de **citoyens luxembourgeois** – 67 % – estime que les décideurs politiques prêtent **peu d'attention** à ce que pensent les citoyens. Ce constat, qui s'inscrit dans la continuité des vagues précédentes de **POLINDEX**, est également cohérent avec les résultats de l'édition 2025 mettant en évidence une **demande accrue d'accès aux décideurs politiques** et aux processus de décision. Il traduit une perception largement partagée d'un **déficit de réactivité** de la représentation politique, au cœur des critiques contemporaines adressées aux démocraties représentatives.

Cette perception n'est toutefois pas homogène et présente des **variations socio-démographiques marquées**. Parmi les groupes les plus critiques figurent les **jeunes adultes de 18-24 ans** : 48 % estiment que les responsables politiques accordent peu d'attention à l'opinion des citoyens, et 5 % considèrent qu'ils n'en accordent **aucune**. Ce jugement suggère que, pour une partie de la jeunesse, la politique institutionnelle apparaît comme un espace peu réceptif aux attentes et aux préoccupations des nouvelles générations.

Le scepticisme atteint un niveau encore plus prononcé parmi les **45-54 ans**, où 48 % jugent que l'attention des politiciens est limitée et 24 % qu'elle est totalement inexistante. Cette tranche d'âge, souvent confrontée à des contraintes économiques, professionnelles et familiales importantes, semble exprimer une **désillusion particulièrement forte** à l'égard de la capacité des décideurs à répondre aux enjeux du quotidien.

Ce sentiment de non-représentation est également **très présent** parmi les **classes populaires** : 44 % estiment que l'attention accordée par les politiciens est faible, tandis que 31 % jugent qu'elle est inexistante. Ces résultats confirment l'existence d'un **gradient social de la défiance**, déjà bien documenté dans la littérature en sociologie politique, selon lequel les groupes disposant de moins de ressources socio-économiques se perçoivent comme **moins audibles** dans l'espace politique.

Enfin, cette perception est **particulièrement marquée** parmi les **résidents non-citoyens**, atteignant 71 %. Ce niveau élevé de scepticisme met en évidence une **asymétrie structurelle de représentation**, directement liée à l'absence de droits politiques complets au niveau national. Il souligne que, pour une part importante de la population résidente, la distance au politique ne relève pas d'un désengagement volontaire, mais d'un **sentiment d'exclusion objective** des processus décisionnels.



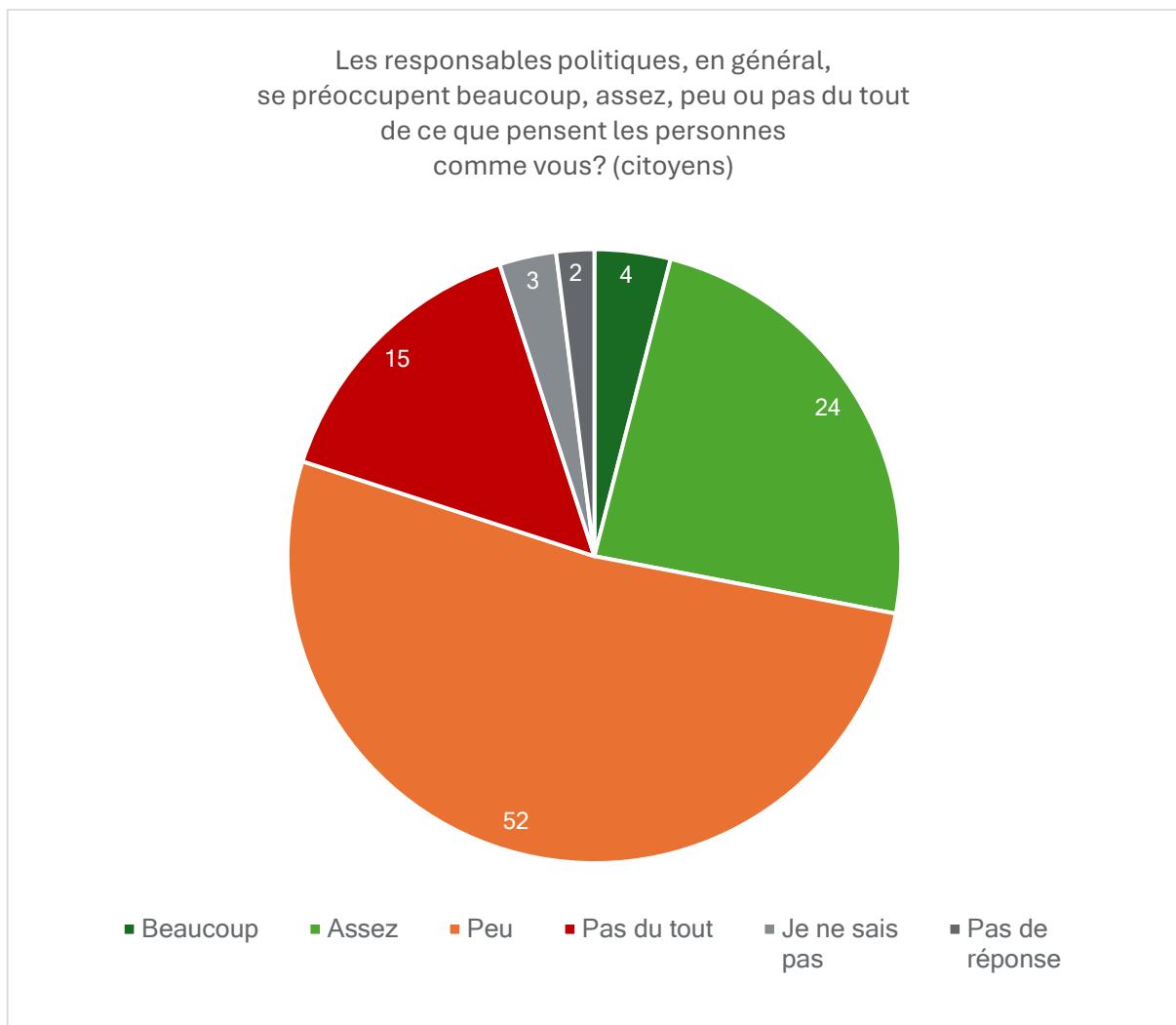


Figure 19 Les responsables politiques, en général, se préoccupent beaucoup, assez, peu ou pas du tout de ce que pensent les personnes comme vous? (Citoyens)

Le désir d'un recours accru à la démocratie directe apparaît de manière particulièrement nette dans les résultats de POLINDEX 2025. Sur une échelle de 1 à 10, l'importance moyenne accordée à l'idée de confier aux citoyens le dernier mot sur les décisions politiques majeures par le biais de référendums s'élève à 6,7, un niveau relativement élevé qui témoigne d'une attente forte en matière de participation directe. Cette préférence ne constitue pas un phénomène conjoncturel : elle se manifeste de façon stable et récurrente au cours des trois premières vagues de POLINDEX, confirmant qu'il s'agit d'une orientation durable des attitudes démocratiques au Luxembourg.

Importance que les citoyens aient le dernier mot sur les enjeux politiques les plus importants en votant directement par référendum (citoyens)

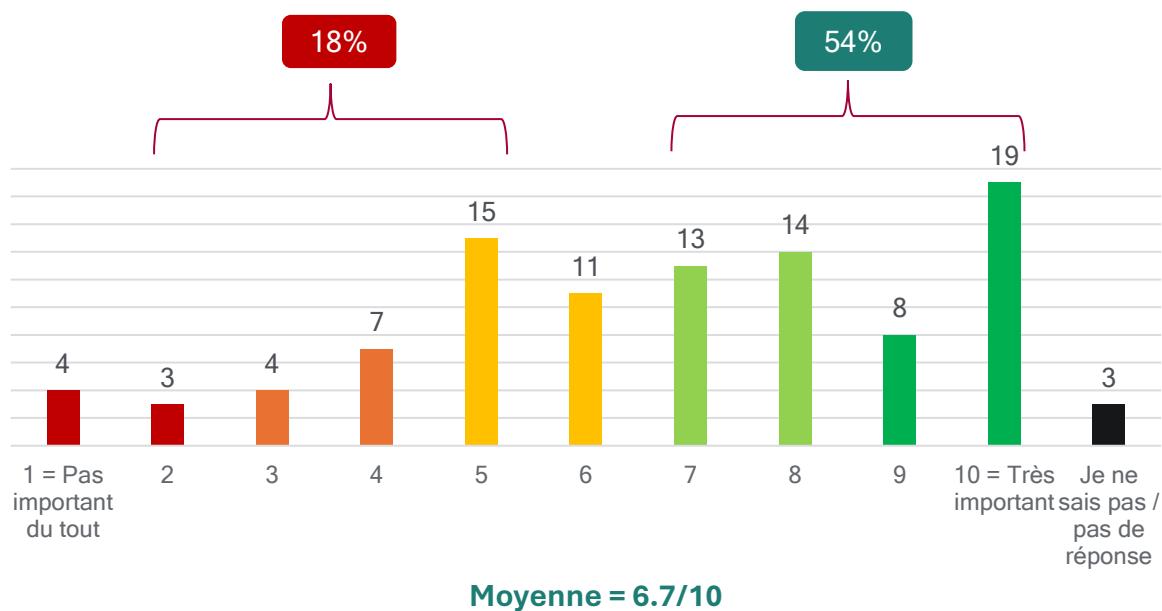


Figure 20 Importance que les citoyens aient le dernier mot sur les enjeux politiques les plus importants en votant directement par référendum (citoyens)

Depuis le référendum de 2005, on observe une augmentation continue du soutien aux pratiques de démocratie directe, entendues comme l'implication directe des citoyens dans l'adoption de traités, de révisions constitutionnelles ou de certaines lois. Cette tendance se retrouve également parmi les résidents non-citoyens.

Importance que les citoyens aient le dernier mot sur les enjeux politiques les plus importants en votant directement par référendum (résidents n.c.)

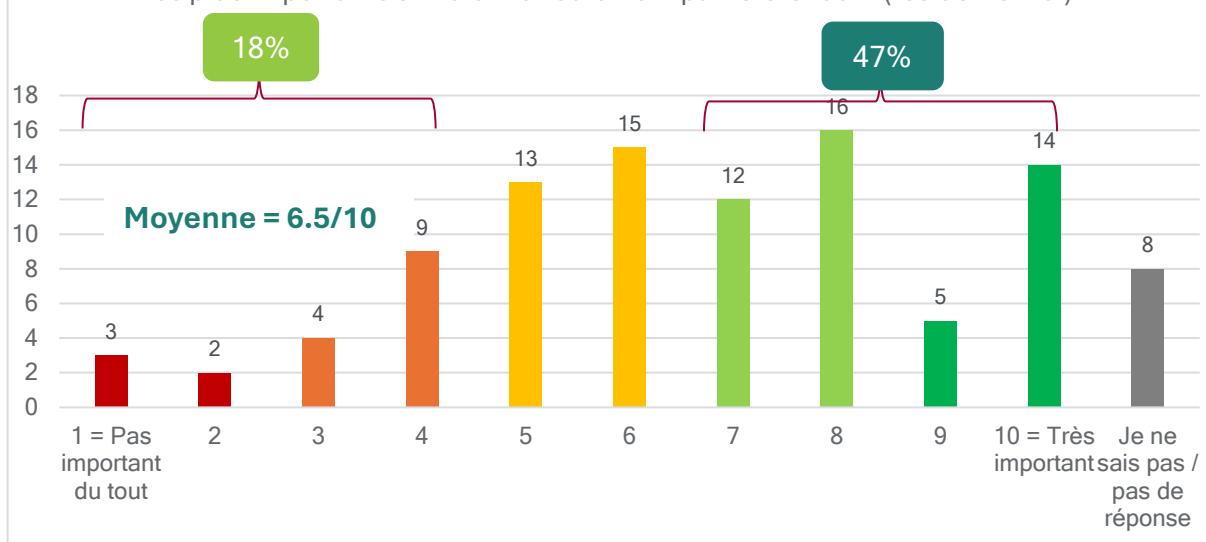


Figure 21 Importance que les citoyens aient le dernier mot sur les enjeux politiques les plus importants en votant directement par référendum (résidents étrangers)

4. Satisfaction démocratique

Chaque année de l'étude, Polindex confirme un très haut niveau de satisfaction démocratique. En 2025, 77 % des répondants se déclarent très ou plutôt satisfaits du fonctionnement démocratique au Luxembourg.

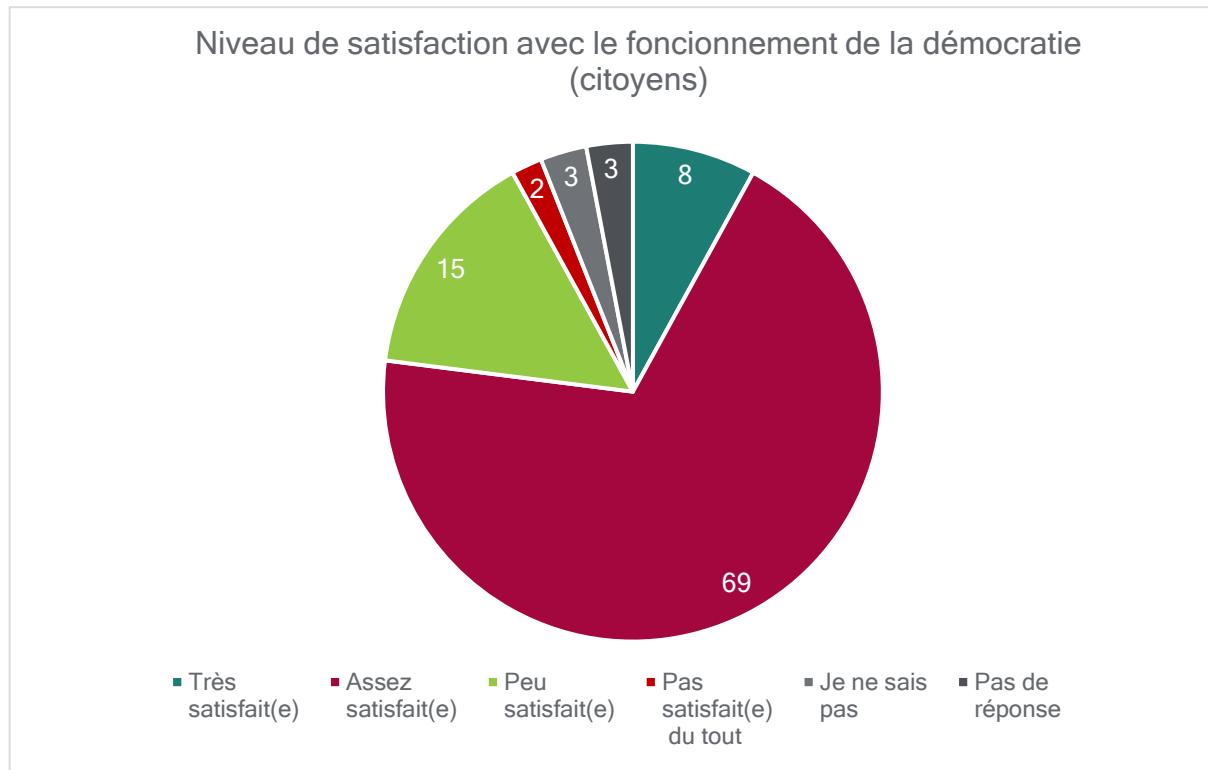


Figure 22 Niveau de satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie (citoyens)

Polindex 2025, confirmant les résultats des deux vagues précédentes, observe une convergence entre les deux cohortes sur la question de la satisfaction démocratique (77 % des résidents non-citoyens sont très ou plutôt satisfaits de la démocratie au Luxembourg).



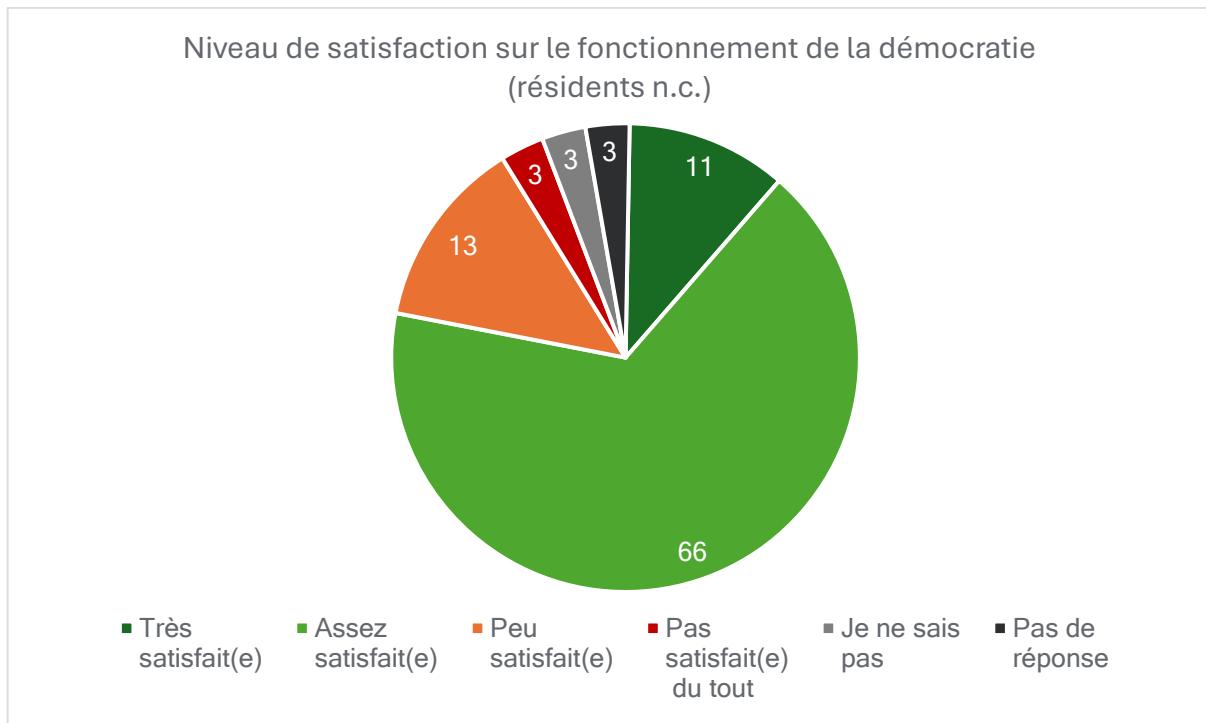


Figure 23 Niveau de satisfaction sur le fonctionnement de la démocratie (résidents étrangers)

5. Insatisfaction démocratique

Polindex 2025 vise également à examiner les raisons sous-jacentes de l'insatisfaction démocratique au Luxembourg. La question concernait les personnes ayant répondu « pas vraiment satisfaites » ou « pas du tout satisfaites » du fonctionnement démocratique du pays. **La question mesure les sources potentielles d'insatisfaction** – telles que l'impuissance ou le sentiment d'être laissé de côté – sur une échelle où 1 indique la plus forte adhésion au sentiment.

L'élément le plus important de l'insatisfaction démocratique au Luxembourg est le sentiment que les décideurs politiques ne se soucient pas de ce qui arrive aux gens ordinaires, suivi du sentiment d'« impuissance ». De plus, comme le montre le graphique ci-dessous, la majorité des personnes insatisfaites de la démocratie estiment également que leur opinion ne compte pas et qu'elles sont exclues de la vie politique luxembourgeoise.

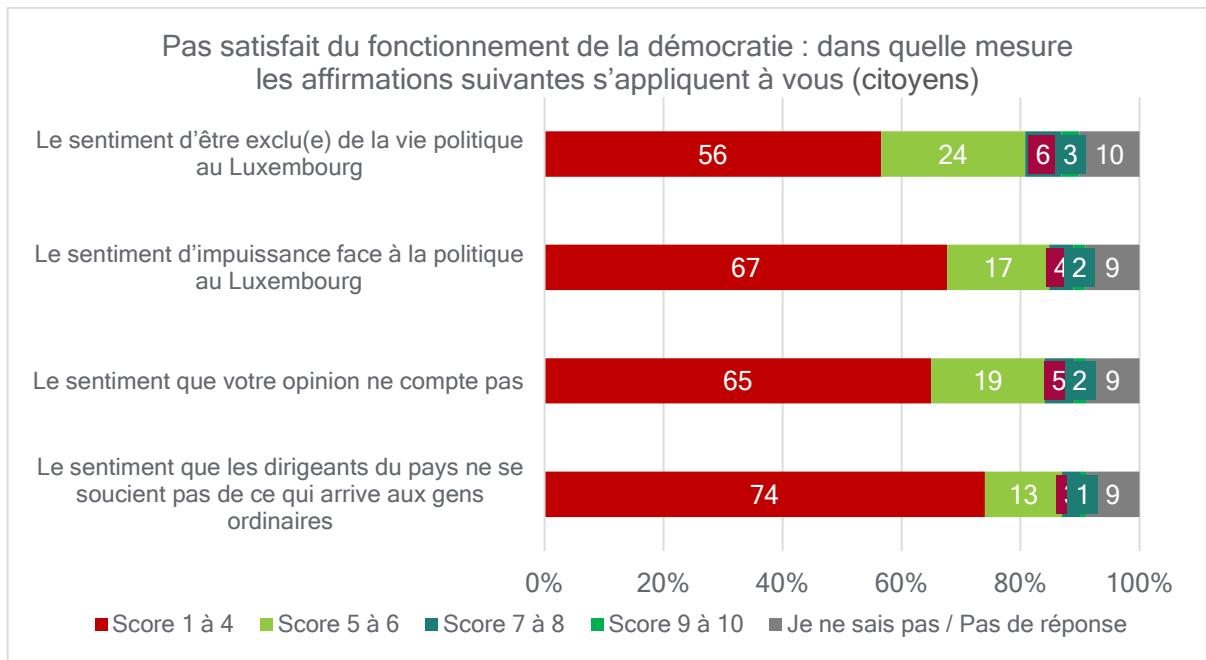


Figure 24 Pas satisfait du fonctionnement de la démocratie : dans quelle mesure les affirmations suivantes s'appliquent à vous (citoyens)

Parmi les résidents non-citoyens, les sentiments d'impuissance et l'idée que leur opinion ne compte pas sont apparus comme les plus forts, très étroitement suivis par la perception que les décideurs politiques ne se soucient pas de ce qui arrive aux gens ordinaires et par le sentiment d'exclusion de la vie politique du Grand-Duché.

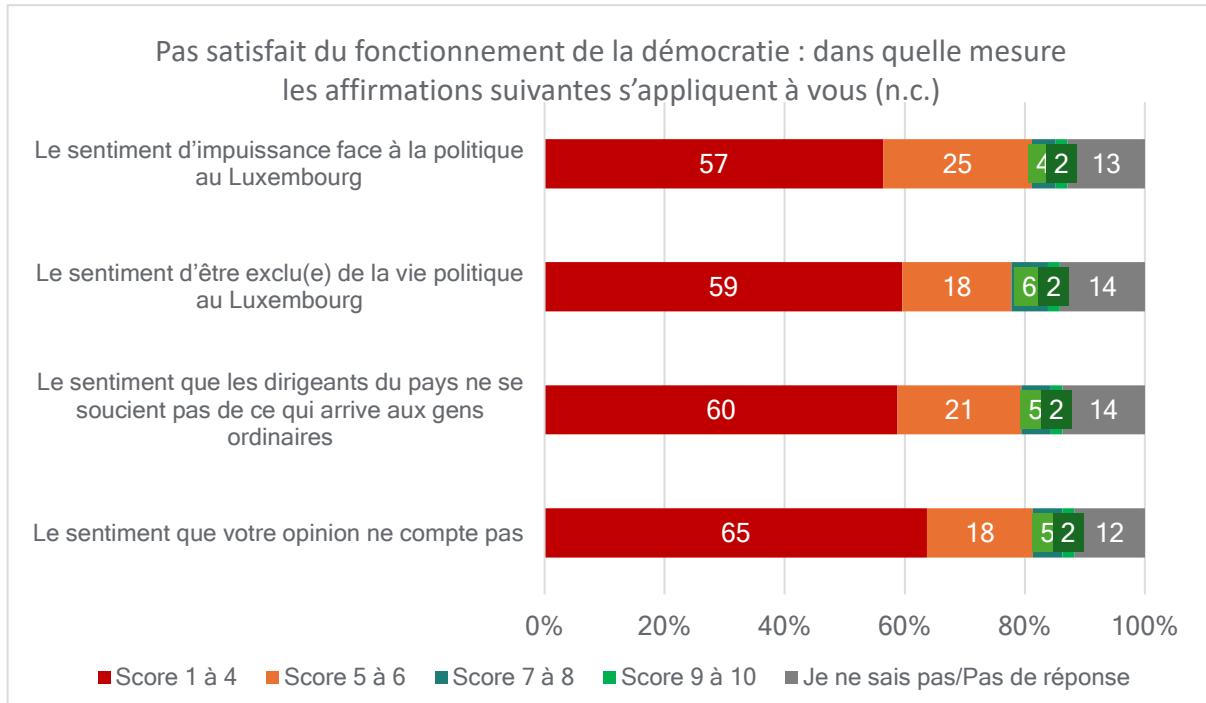


Figure 25 Pas satisfait du fonctionnement de la démocratie : dans quelle mesure les affirmations suivantes s'appliquent à vous (n.c.)

III. Moyens d'améliorer le fonctionnement démocratique

Polindex 2025 proposait une liste de mesures possibles pour améliorer la démocratie au Luxembourg. 54 % des citoyens répondants ont mentionné parmi leurs choix la tenue de plus de référendums sur des décisions importantes. Cela est suivi par le besoin de membres de parlement plus accessibles et plus réactifs (46 %), ainsi que par davantage de participation citoyenne (45 %). L'idée que le gouvernement devrait prendre davantage de mesures pour inclure les différentes voix de la société apparaît dans les réponses de 38 % des participants. Par ailleurs, les citoyens estiment qu'il existe un besoin de davantage de responsabilité médiatique, tandis que l'option relative à l'extension des droits des résidents non-citoyens s'est révélée moins populaire.

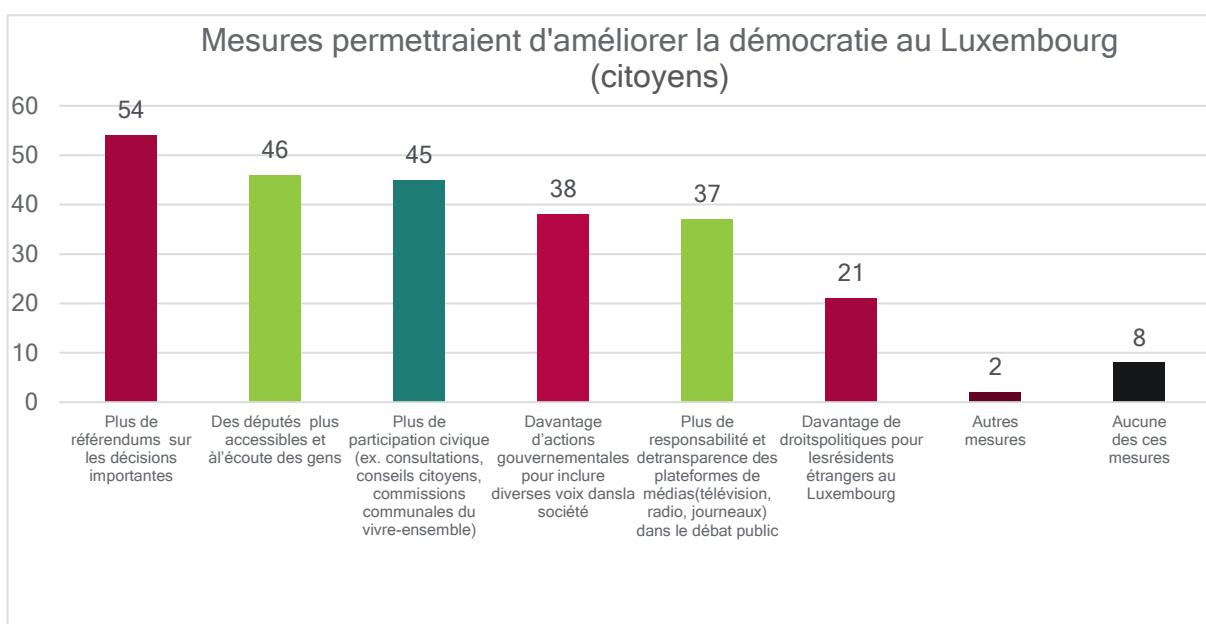


Figure 26 Mesures permettraient d'améliorer la démocratie au Luxembourg (citoyens)

En outre, des propositions spécifiques incluaient un système de vote électronique, le renforcement des instruments de démocratie directe et participative, et l'élection directe du Premier ministre, entre autres. Parmi ces éléments, la mise en place d'un système de vote électronique pour toutes les élections a recueilli le plus d'approbation : 77 % des citoyens sont tout à fait ou plutôt d'accord avec cette idée. En deuxième position, la proposition de confirmer toutes les modifications constitutionnelles par référendum a obtenu 55 % d'approbation.



De plus, 52 % estiment que le Premier ministre devrait être élu directement le jour des élections législatives. Une pluralité de répondants estime qu'une parité hommes-femmes devrait être respectée lors de la nomination à des fonctions institutionnelles importantes (47 %), que les modifications des traités de l'UE devraient être soumises au peuple par référendum (46 %), et que les droits électifs des citoyens européens résidant au Luxembourg depuis au moins cinq ans devraient être étendus aux élections législatives (46 %).

Toutefois, près de 60 % désapprouvent l'idée d'inscrire automatiquement les résidents non-citoyens sur les listes électorales lors de leur enregistrement dans leur commune de résidence. Enfin, près de 60 % désapprouvent la proposition selon laquelle, dans les communes de plus de 3 000 habitants, la liste des candidats aux élections communales devrait inclure des résidents non-citoyens (vivant dans le pays depuis au moins cinq ans) à hauteur d'un tiers.

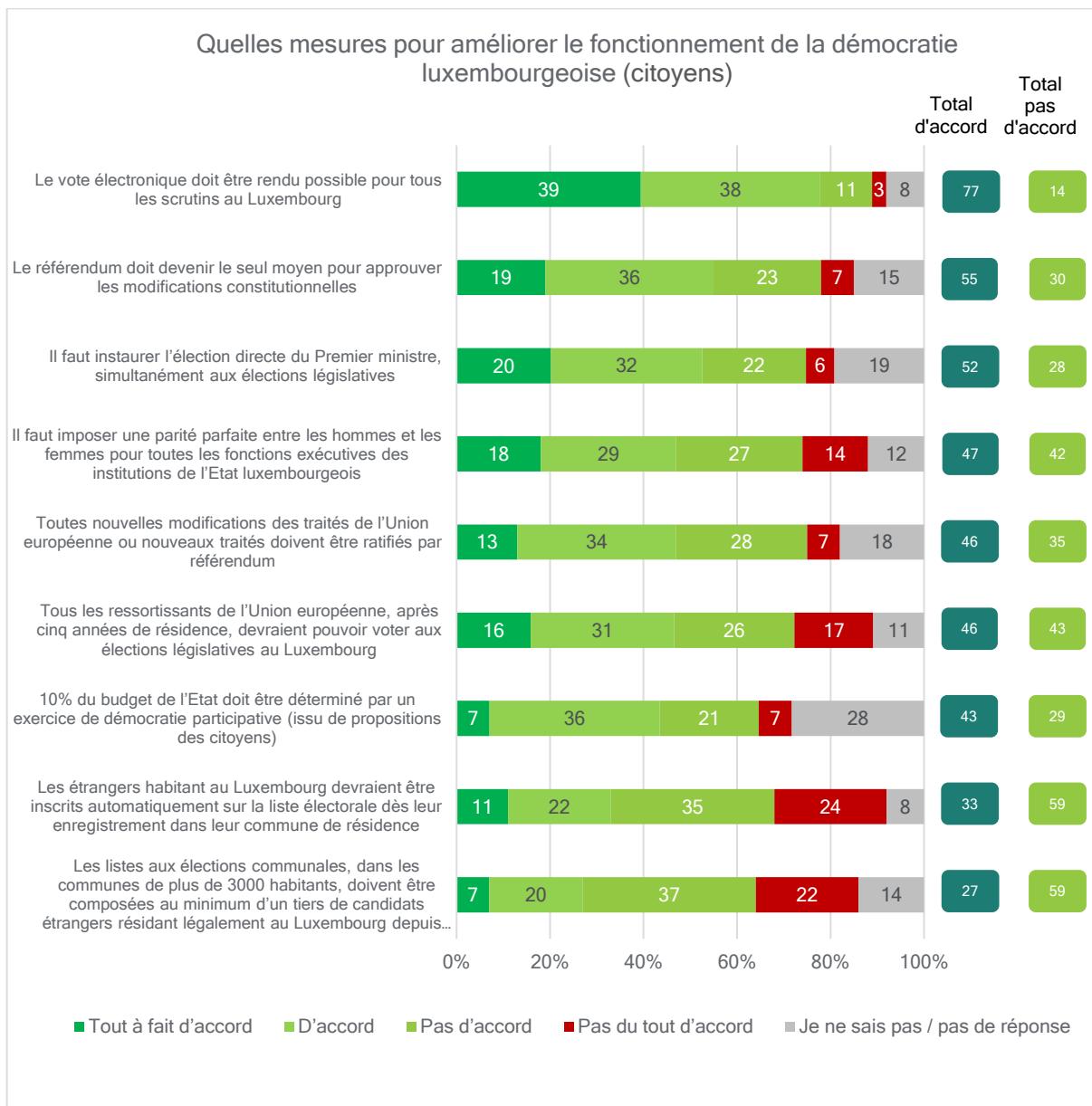


Figure 27 Quelles mesures pour améliorer le fonctionnement de la démocratie luxembourgeoise (citoyens)



Les résidents non citoyens expriment un **fort souhait de participer davantage à la vie civique** : 47 % souhaitent être plus impliqués dans la prise de décision au moyen de consultations, de conseils citoyens ou de commissions municipales de cohésion sociale. De même, 46 % **aimeraient que les députés soient plus accessibles et plus attentifs aux préoccupations des gens**.

Ces attentes traduisent une préférence pour une démocratie fondée sur la proximité, soutenue par un meilleur accès linguistique et une plus grande transparence du travail parlementaire. Par ailleurs, 42 % estiment qu'il est nécessaire que les pouvoirs publics déploient davantage d'efforts pour inclure pleinement la diversité des voix présentes dans la société.

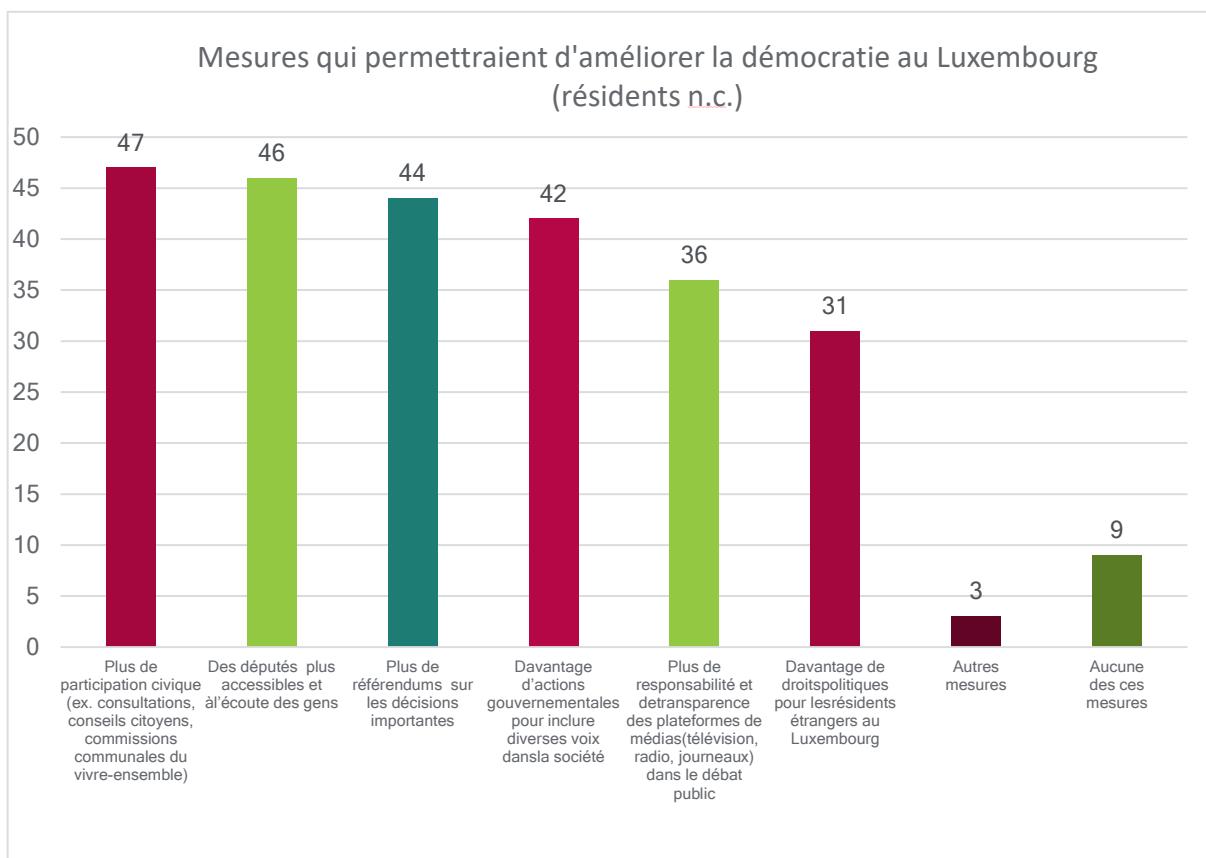


Figure 28 Mesures qui permettraient d'améliorer la démocratie au Luxembourg (résidents étrangers)

Nous avons demandé aux participants de l'enquête leur avis sur des modes alternatifs de prise de décision politique et de gouvernance. 33 % des citoyens pensent clairement que les décisions devraient être prises par des experts plutôt que par le gouvernement. Cependant, les citoyens rejettent fortement l'idée d'un « leader charismatique » comme solution, avec 14 % de réponses hésitantes (« je ne sais pas » / pas de réponse). Cela confirme nos résultats sur le très haut niveau de satisfaction à l'égard du fonctionnement démocratique (77 %) et correspond à l'intérêt généralement fort du public pour la politique.

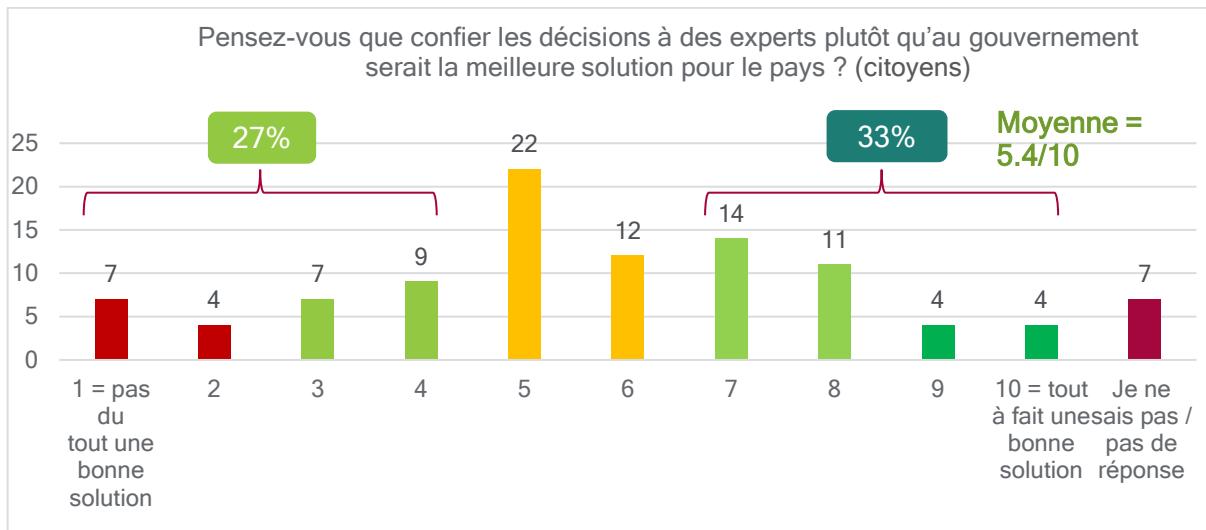


Figure 29 Pensez-vous que confier les décisions à des experts plutôt qu'au gouvernement serait la meilleure solution pour le pays ? (citoyens)

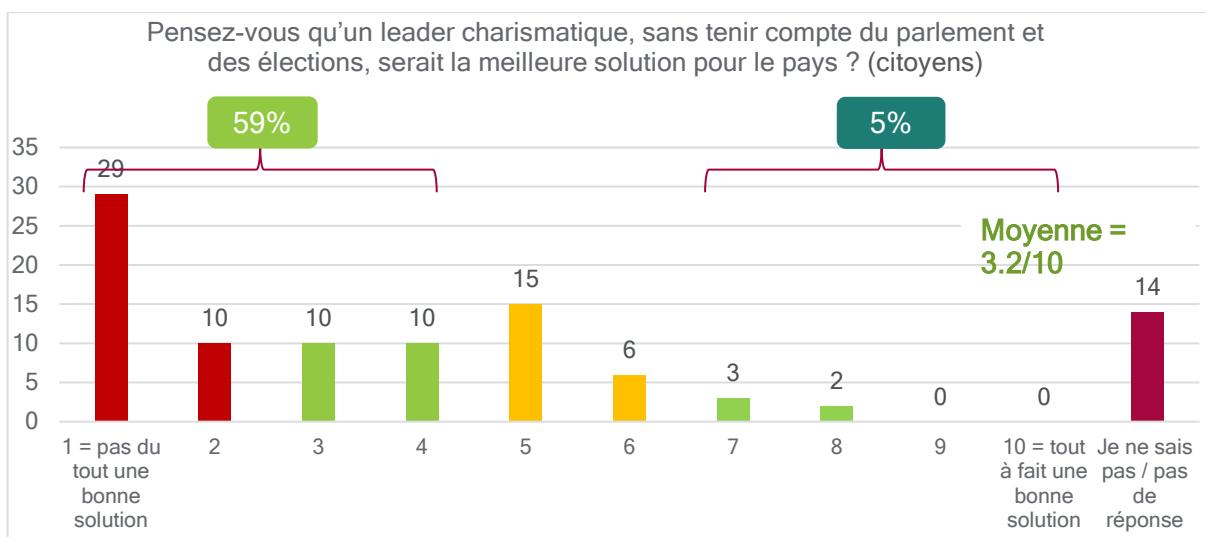


Figure 30 Pensez-vous qu'un leader charismatique, sans tenir compte du parlement et des élections, serait la meilleure solution pour le pays ? (citoyens)

Le graphique suivant montre les réponses des citoyens participants à certaines affirmations liées au fonctionnement de la démocratie au Luxembourg. Ces résultats contribuent à une compréhension plus nuancée de l'insatisfaction démocratique dans le Grand-Duché. Comme l'indique le graphique, une large majorité de citoyens (76 %) approuvent l'affirmation selon laquelle les politiciens élus serviraient mieux le pays « s'ils arrêtaient de parler et s'occupaient simplement des problèmes importants ». Les citoyens perçoivent également que le clivage entre les élites et les gens ordinaires est plus important que celui entre les citoyens eux-mêmes (65 %).

De plus, 57 % estiment que les politiciens sont déconnectés de la réalité vécue par les gens ordinaires, et 47 % ne pensent pas que les politiciens essaient de tenir leurs promesses électorales. Ces perceptions sont complétées par le fait que 56 % des citoyens considèrent que la fonction de député est opportuniste, motivée par des considérations de carrière.

Cependant, reflétant la forte satisfaction envers la démocratie que Polindex constate chaque année (73 % parmi les citoyens en 2025), 64 % des répondants estiment qu'il y a quelque chose dont on peut être fier dans notre système démocratique.

Les résultats suivants décrivent les perceptions du public sur certaines questions liées à l'Union européenne et les politiciens. L'affirmation selon laquelle « les élections européennes permettent de mieux comprendre les problèmes et solutions partagés entre les États membres de l'UE » est jugée vraie par 64 % des répondants. Toutefois, la majorité (57 %) estime que les élections européennes ne reflètent pas la réalité socio-économique des citoyens de l'UE.

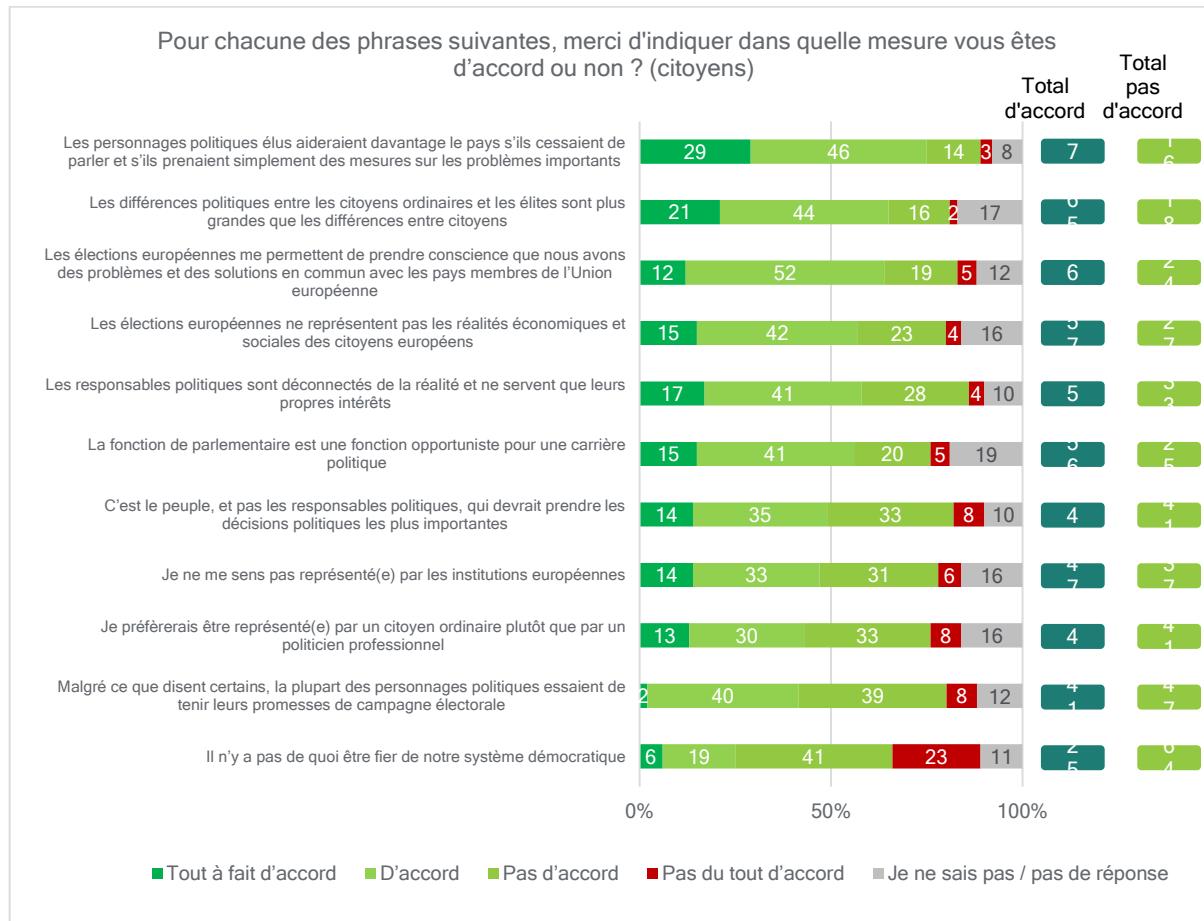


Figure 31 Perceptions des politiciens et l'Union européenne (citoyens)

Les résultats concernant les résidents non citoyens montrent une dynamique comparable, mais avec des niveaux de critique généralement plus élevés. Comme chez les citoyens, une large majorité (67 %) estime que les responsables politiques devraient se concentrer davantage sur les problèmes importants.



Les perceptions d'un fossé entre élites et population sont également fortes (60 %), tout comme l'idée que les élections européennes ne reflètent pas pleinement les réalités socio-économiques des citoyens de l'UE (58 %). Les jugements portés sur les responsables politiques nationaux demeurent critiques : 57 % les considèrent déconnectés de la réalité et 53 % voient la fonction parlementaire comme avant tout opportuniste. Le sentiment de ne pas être représenté est particulièrement marqué, notamment à l'égard des institutions européennes (49 %). Enfin, 30 % des résidents non citoyens estiment qu'il n'y a pas de quoi être fier du système démocratique luxembourgeois, tandis que 52 % rejettent cette affirmation.

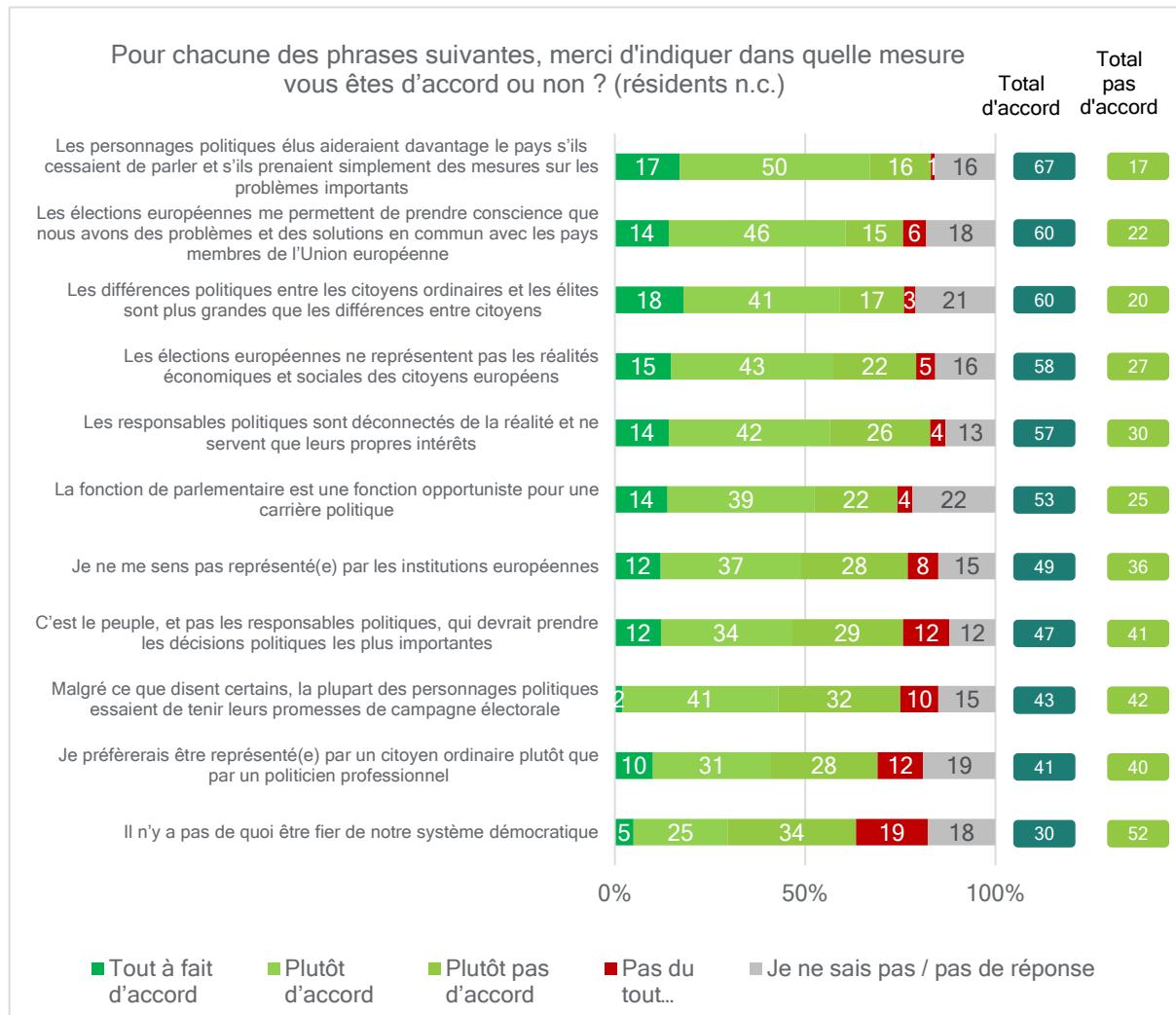


Figure 32 Perceptions des politiciens et l'Union européenne (n.c.)



IV. Opinion publique sur la nouvelle Constitution

L'année 2025 marque le deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution du Grand-Duché de Luxembourg, adoptée à l'issue d'un long processus de révision visant à moderniser l'architecture institutionnelle, à renforcer les garanties démocratiques et à adapter le cadre constitutionnel aux transformations sociales, politiques et européennes du pays. Le tableau ci-dessous synthétise les principales innovations et réformes introduites par ce nouveau texte constitutionnel, en mettant en évidence les évolutions relatives à l'équilibre des pouvoirs, aux droits fondamentaux, aux principes normatifs et aux mécanismes de participation démocratique.

Résumé : Réformes constitutionnelles de 2023	
Éléments judiciaires	Le Conseil national de la justice.
Pouvoirs de la Chambre des députés	<p>Accès facilité au droit d'enquête parlementaire et au vote de confiance / vote de censure à l'égard du Gouvernement.</p> <p>Le rôle définitif de la Chambre en tant que pouvoir législatif.</p>
Nouvelles libertés constitutionnalisées	<p>Le droit de fonder une famille.</p> <p>La protection des données à caractère personnel.</p> <p>Le droit à l'autodétermination informationnelle.</p>
Éléments normatifs (y compris objectifs gouvernementaux)	<p>La souveraineté réside dans la Nation ; c'est de la Nation que tous les pouvoirs de l'État émanent.</p> <p>La reconnaissance des animaux comme êtres sensibles et la protection de leur bien-être.</p> <p>Le droit à un logement approprié.</p> <p>La protection du patrimoine culturel.</p> <p>La valeur du multiculturalisme et du multilinguisme.</p> <p>La valeur de l'intégration européenne.</p> <p>La sauvegarde de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.</p> <p>Le luxembourgeois comme langue nationale du Grand-Duché de Luxembourg.</p>
Innovations démocratiques	Les citoyens et la société civile disposent désormais du droit d'initiative législative (proposition présentée par au moins 125 citoyens et soutenue par au moins 12 500 électeurs).

Figure 33 Réformes constitutionnelles de 2023



POLINDEX 2025 a également interrogé les participants sur plusieurs éléments clés du **paquet de réformes constitutionnelles**, offrant un éclairage précieux sur les représentations contemporaines de la souveraineté, de l'intégration européenne et du pluralisme au sein de la société luxembourgeoise. Les résultats mettent en évidence une **adhésion différenciée** à ces principes constitutionnels, révélatrice de hiérarchies normatives et de rapports nuancés à l'ordre politique.

Une majorité claire de citoyens (62 %) soutient le principe constitutionnel selon lequel la **souveraineté réside dans la Nation**. Ce résultat confirme l'ancrage persistant de la souveraineté nationale comme **référence centrale de la légitimité démocratique**, y compris dans un État fortement intégré aux structures européennes. Il témoigne d'un attachement durable à l'idée que l'autorité politique ultime émane du corps national, même lorsque l'exercice de cette souveraineté est partagé ou articulé à des niveaux supranationaux.

L'adhésion est plus mesurée en ce qui concerne la **constitutionnalisation de la participation du Luxembourg à l'intégration européenne**. Si 50 % des citoyens approuvent explicitement ce principe, une proportion importante (33 %) déclare ne pas avoir d'opinion ou ne pas souhaiter se prononcer. Cette hésitation relative suggère que, si l'intégration européenne est largement acceptée dans ses effets pratiques, sa **formalisation constitutionnelle** demeure moins évidente pour une partie de la population. Elle reflète probablement la complexité du rapport à l'Union européenne, perçue à la fois comme un cadre protecteur et comme un espace politique plus abstrait et distant.

En revanche, l'**inscription du multiculturalisme dans la Constitution** recueille un niveau d'approbation significatif (54 %). Ce soutien majoritaire traduit la reconnaissance croissante du **pluralisme culturel** comme composante constitutive de la société luxembourgeoise et comme valeur normative devant être protégée au plus haut niveau de l'ordre juridique.

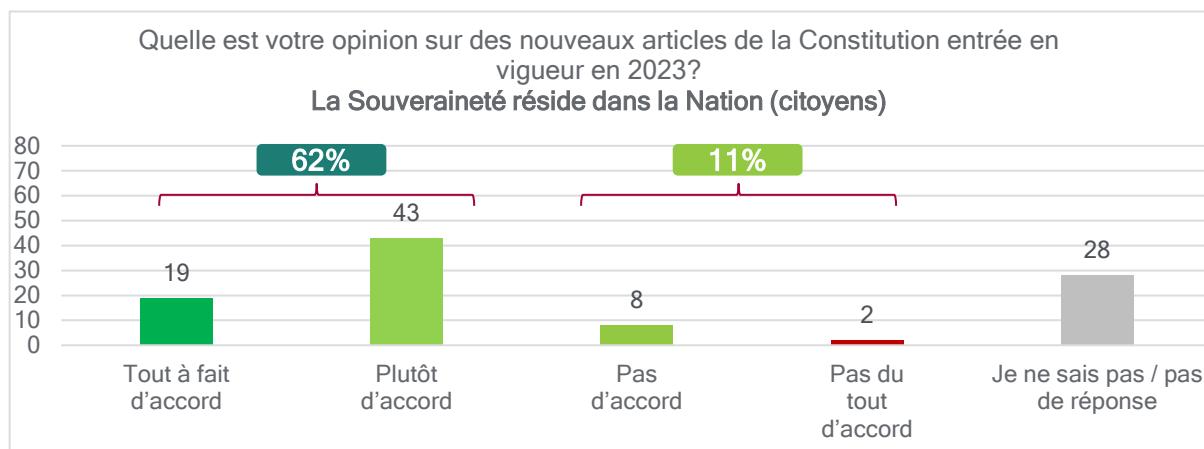


Figure 34 La Souveraineté réside dans la Nation (citoyens)

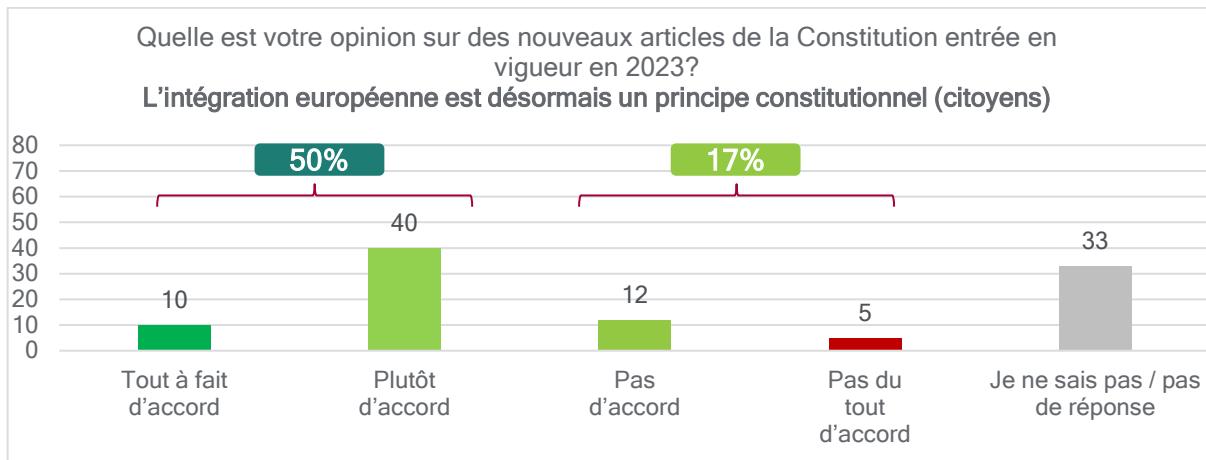


Figure 35 L'intégration européenne est désormais un principe constitutionnel (citoyens)

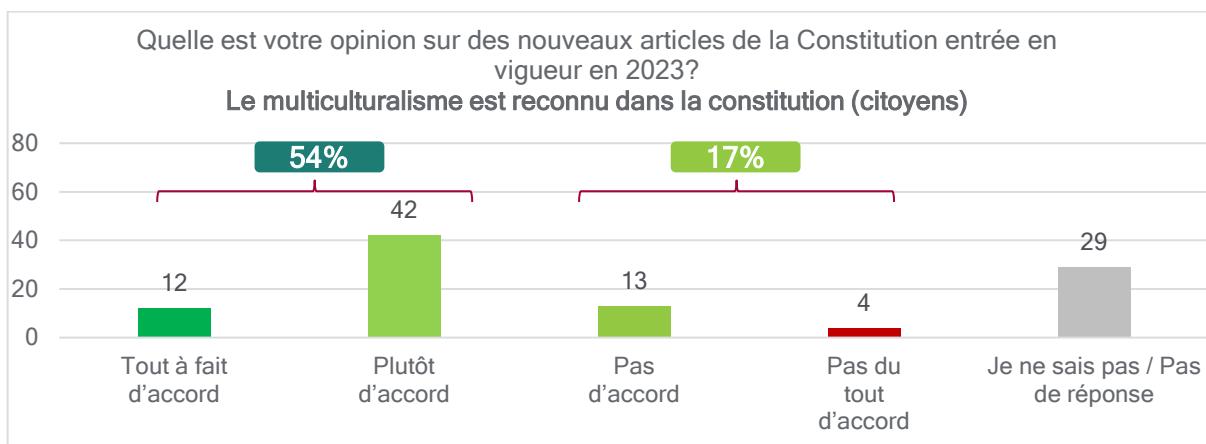


Figure 36 Le multiculturalisme est reconnu dans la constitution (citoyens)

V. Le rôle et l'engagement des résidents non-citoyens

Polindex analyse également la relation entre les citoyens et les résidents non-citoyens. Chaque année, nous demandons aux participants de reconsidérer les propositions du référendum de 2015 concernant l'abaissement de l'âge de vote, l'extension des droits de vote aux résidents non-citoyens et la limitation des mandats ministériels.

D'année en année, nous observons une légère augmentation de la part des citoyens qui estiment que les droits de vote des résidents non-citoyens devraient être étendus aux élections législatives (40 %). De plus, en 2025, le taux d'approbation de la limitation des mandats ministériels est de 56 %.

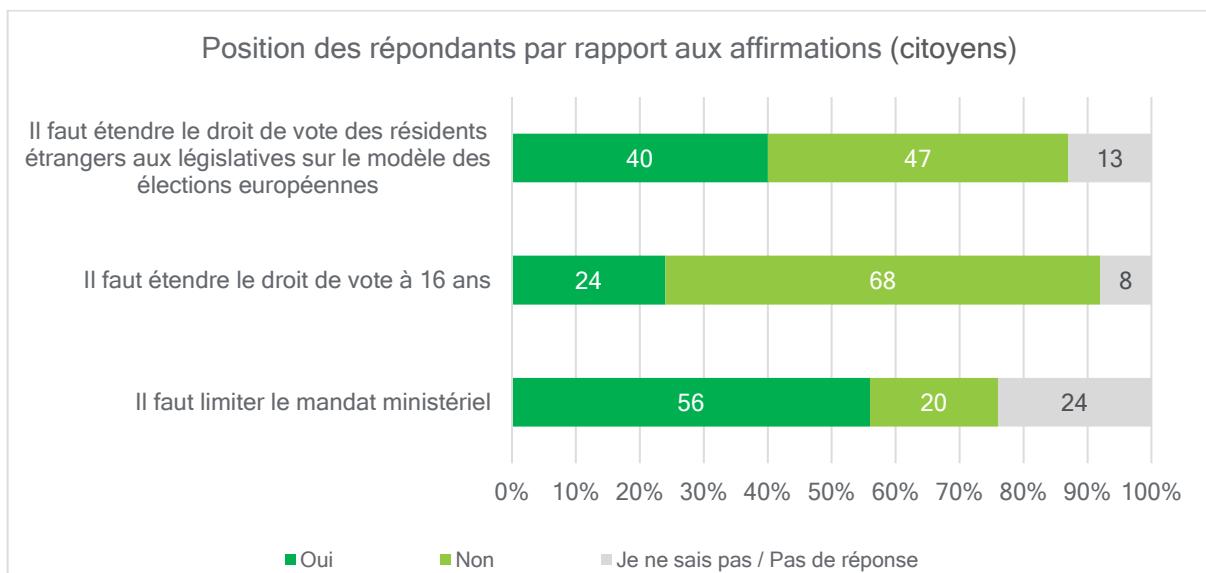


Figure 37 Position des répondants par rapport aux affirmations (citoyens)

Premièrement, lorsqu'on demande si le système politique national prend en compte les attentes socioculturelles, socio-économiques et sociopolitiques des étrangers résidant au Luxembourg, les répondants donnent une note moyenne de 5,9 sur une échelle de 1 à 10. Cela suggère une perception globalement positive, quoique modérée.

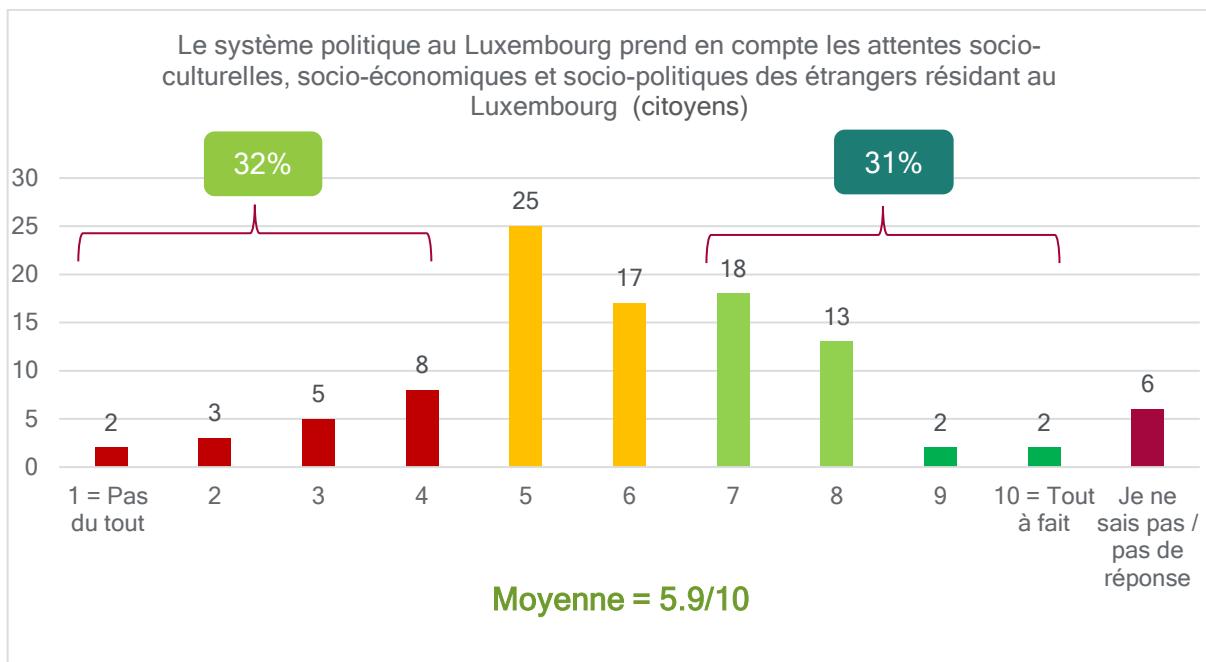


Figure 38 Le système politique au Luxembourg prend en compte les attentes socio-culturelles, socio-économiques et socio-politiques des étrangers résidant au Luxembourg (citoyens)

Comme le montrent les graphiques suivants, 55 % des citoyens interrogés estiment que les résidents non-citoyens représentent une contribution positive à l'économie nationale, tandis qu'environ 30 % de la société adoptent une position centrale sur la question. La perception publique de la contribution des travailleurs frontaliers à l'économie luxembourgeoise est encore plus élevée : 65 % des répondants donnent des réponses clairement positives, tandis que 23 % adoptent une position neutre.

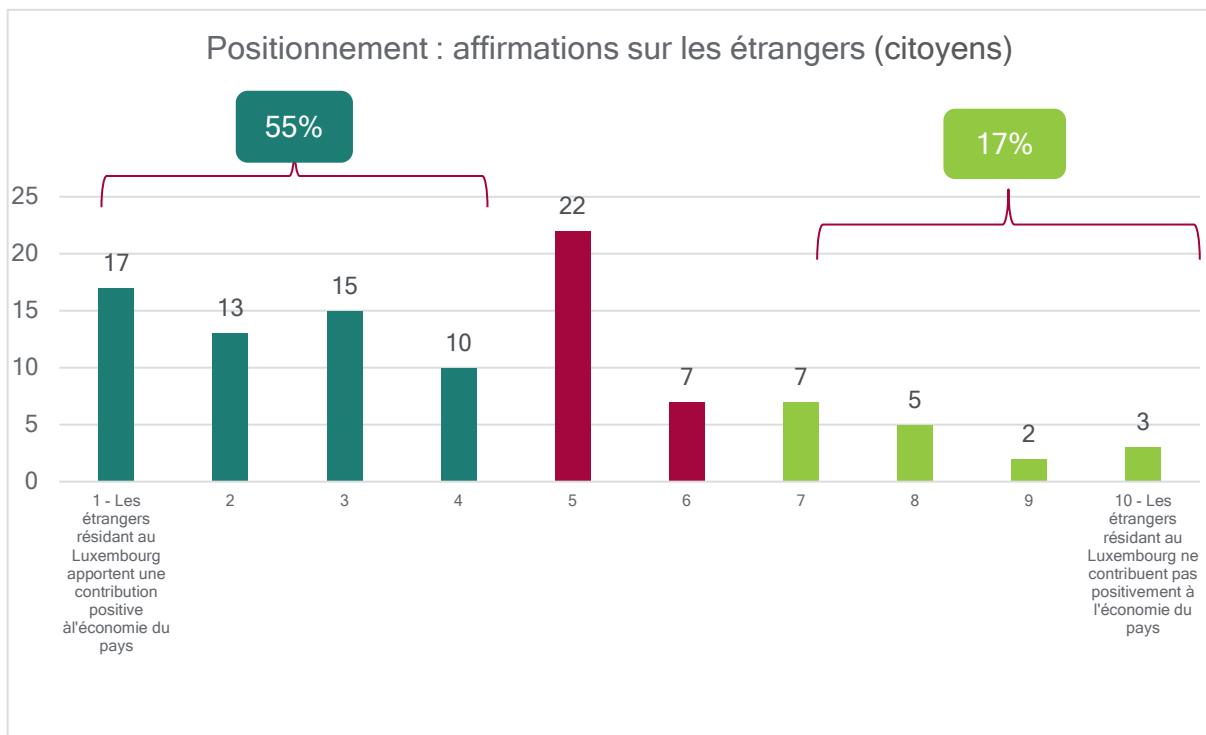


Figure 39 Positionnement : affirmations sur les étrangers (citoyens)

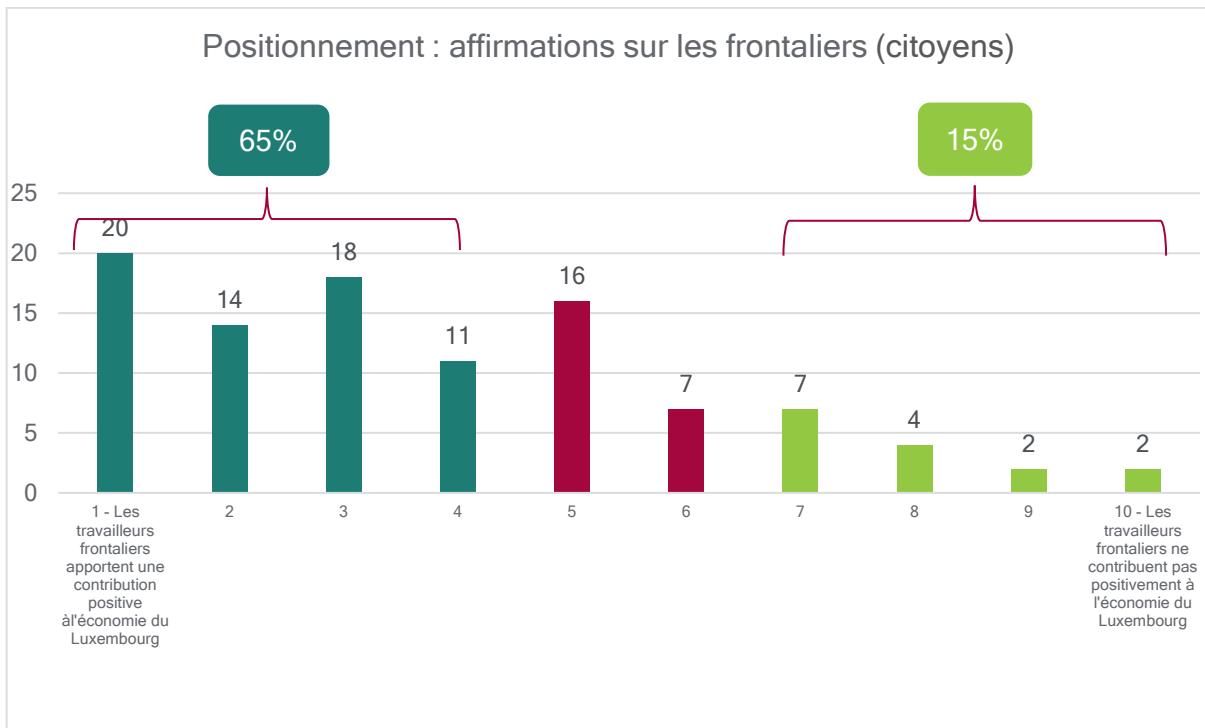


Figure 40 Positionnement : affirmations sur les frontaliers (citoyens)

En outre, 52 % des citoyens expriment une perception clairement positive de l'impact des résidents non-citoyens sur la vie culturelle du pays, tandis qu'environ 30 % adoptent une position neutre. En revanche, les perceptions concernant l'impact culturel des travailleurs frontaliers sont nettement moins favorables : moins d'un tiers des citoyens pensent clairement qu'ils contribuent à la vie culturelle nationale, et 34 % donnent des réponses explicitement négatives.

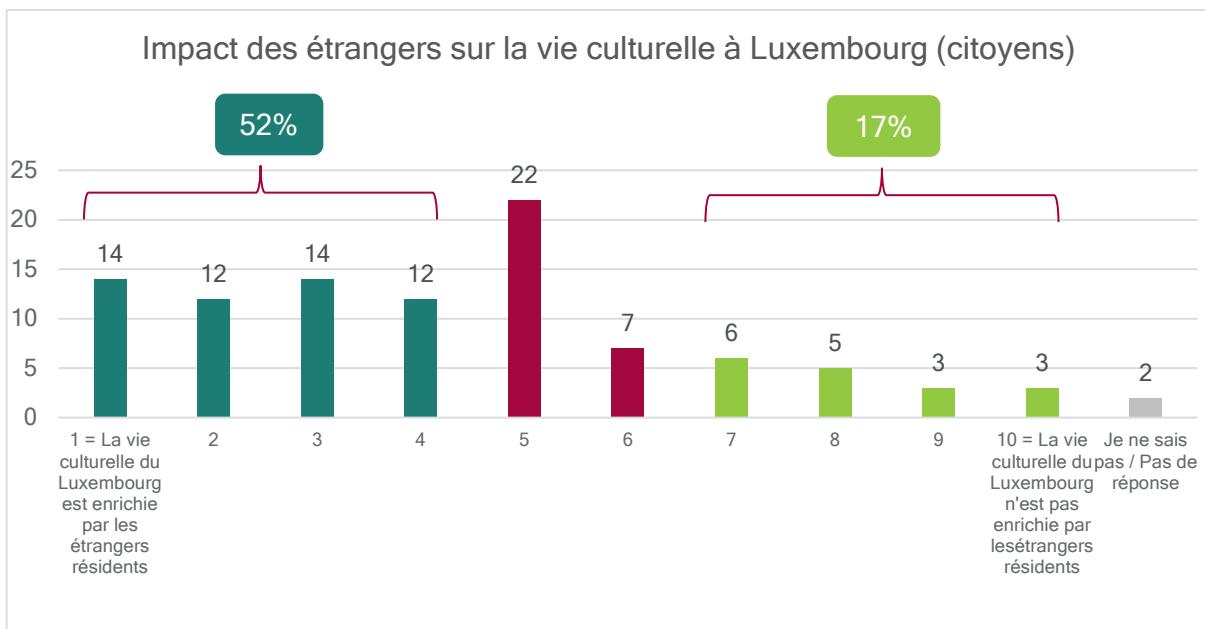


Figure 41 Impact des étrangers sur la vie culturelle à Luxembourg (citoyens)

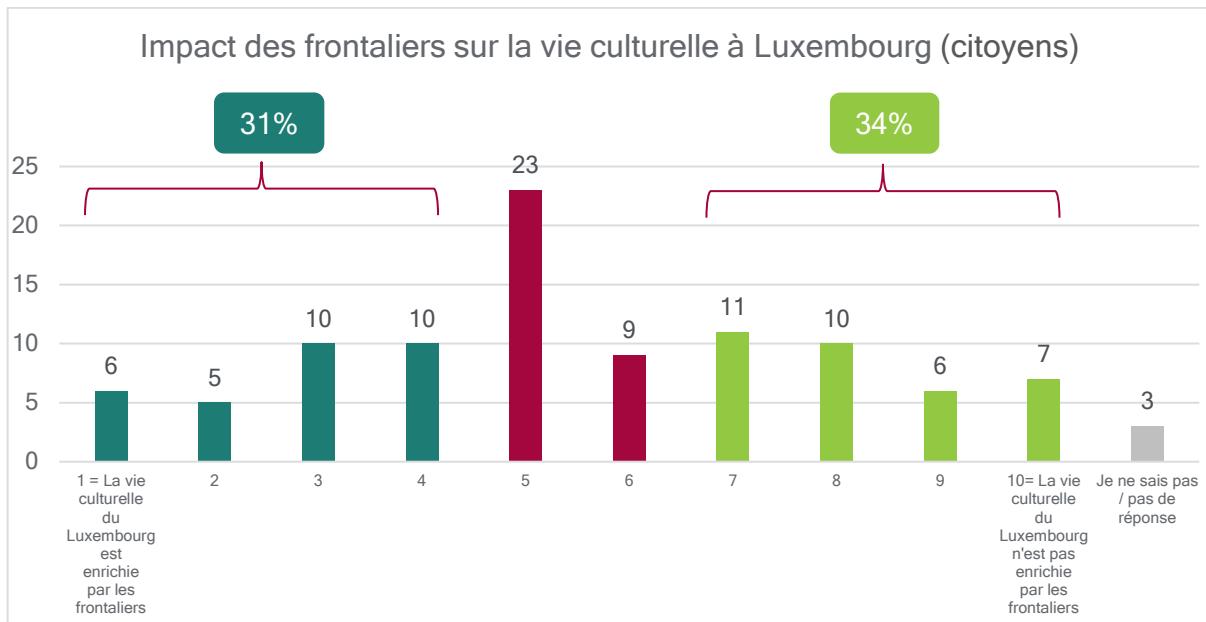


Figure 42 Impact des frontaliers sur la vie culturelle à Luxembourg (citoyens)

Ces résultats éclairent un enjeu théorique central : la tension entre communauté de destin et communauté politique.

- La communauté de destin peut être définie comme l'ensemble des individus qui partagent durablement un même espace social, économique et culturel, et dont les trajectoires de vie sont interdépendantes. Elle repose sur le travail, la résidence, l'usage des services publics, la participation à la vie locale et l'exposition commune aux risques et aux transformations collectives.
- La communauté politique, en revanche, désigne le corps des individus reconnus comme sujets de droits politiques pleins, participant formellement à la souveraineté par le vote, l'éligibilité et la participation aux décisions collectives.

Le cas luxembourgeois montre que ces deux communautés ne se recouvrent pas en pleinement. Une large part de la population participe de la communauté de destin, par le travail, l'impôt, la culture et la vie sociale, sans appartenir à la communauté politique au sens strict. POLINDEX met en évidence que cette dissociation est de moins en moins bien perçue par les citoyens : la contribution économique est largement reconnue, la contribution culturelle est de plus en plus admise pour les résidents non-citoyens, et la question du droit de vote, bien que toujours sensible, fait l'objet d'un glissement progressif du débat public.

Toutefois, cette évolution reste marquée par une forte hiérarchisation normative. La reconnaissance sociale et culturelle précède la reconnaissance politique ; l'appartenance à la communauté de destin est jugée nécessaire mais non suffisante pour fonder l'appartenance à la communauté politique. Le droit de vote apparaît ainsi non comme un droit dérivé automatiquement de la résidence ou de la contribution, mais comme l'aboutissement d'un processus d'intégration linguistique, culturelle et symbolique.

En définitive, POLINDEX révèle que la démocratie luxembourgeoise est confrontée à une question structurante : dans quelle mesure la communauté de destin peut-elle, à terme, fonder ou transformer la communauté politique ? Les réponses observées ne dessinent ni un rejet, ni une ouverture pleine et immédiate, mais un régime intermédiaire, caractérisé par une reconnaissance croissante des apports économiques et culturels, et par un déplacement lent, prudent et conflictuel du débat sur les droits politiques. Ce décalage constitue l'un des nœuds centraux de la qualité démocratique au Luxembourg, dans une société où l'intégration sociale progresse plus rapidement que l'intégration civique formelle.

En d'autres termes, l'un des enseignements les plus significatifs de POLINDEX 2025 réside dans le paradoxe de l'intégration au sein de la société grand-ducale. Lorsqu'il est demandé aux citoyens quelles mesures permettraient d'améliorer l'intégration des résidents non-citoyens, les réponses privilégient très largement la construction du lien social plutôt que l'élargissement de la participation politique formelle. L'intégration est ainsi pensée avant tout comme un processus culturel, linguistique et relationnel, et non comme une question prioritairement institutionnelle ou juridique.

L'apprentissage des langues, et plus spécifiquement du luxembourgeois, apparaît comme la mesure centrale : 83 % des répondants estiment qu'encourager les résidents non-citoyens à apprendre la langue nationale constitue le levier principal de l'intégration. Ce résultat, très largement majoritaire, souligne que l'intégration est perçue comme une entrée dans une communauté sociale et symbolique, fondée sur la communication quotidienne, la reconnaissance mutuelle et le partage de références communes, bien plus que comme un accès immédiat à des droits politiques élargis.

Un second ensemble de réponses confirme cette logique relationnelle. 36 % des citoyens soutiennent l'organisation accrue d'événements réunissant citoyens et résidents non-citoyens, tandis que 30 % approuvent la promotion du dialogue interculturel à travers des initiatives éducatives. Ces mesures relèvent explicitement de la fabrique du lien communautaire, de la rencontre et de la sociabilité, et traduisent une conception de l'intégration comme expérience vécue, inscrite dans l'espace local, associatif et éducatif. Elles témoignent d'une attente de proximité sociale avant toute reconnaissance politique formelle.

À l'inverse, les changements institutionnels suscitent un soutien nettement plus limité. Seuls 20 % des répondants se prononcent en faveur de l'élargissement des droits politiques des résidents non-citoyens, et à peine 10 % souhaiteraient supprimer l'exigence du niveau A2 en luxembourgeois pour l'acquisition de la nationalité. Ces résultats indiquent que, pour une majorité de citoyens, l'accès à la citoyenneté politique demeure conditionné à une intégration linguistique et sociale préalable, perçue comme un gage de cohésion collective.



De nouveau, ce décalage met en lumière tout le paradoxe de la société luxembourgeoise : dans un pays où près de la moitié de la population est composée de résidents non-citoyens, l'intégration est largement pensée comme une affaire de lien social et de proximité culturelle, alors même que la participation à la décision politique nationale reste réservée aux citoyens. L'inclusion est ainsi conçue de manière graduelle : d'abord sociale, linguistique et relationnelle ; ensuite seulement, et de manière plus restrictive, politique et institutionnelle.

Cette hiérarchisation des attentes ne traduit pas un rejet des résidents non-citoyens, mais plutôt une conception exigeante et normative de l'intégration, fondée sur l'idée que la démocratie repose sur une communauté de pratiques, de langues et d'interactions quotidiennes avant de reposer sur des droits formels. Elle éclaire également les résultats de POLINDEX relatifs à l'engagement civique : les résidents non-citoyens expriment une forte demande de participation sociale, de reconnaissance et de proximité, davantage qu'une revendication immédiate d'accès aux mécanismes décisionnels nationaux. En ce sens, l'enjeu central pour la démocratie luxembourgeoise n'est pas uniquement celui de l'extension des droits politiques, mais celui de la solidification du lien social dans une société profondément pluralisée. La qualité démocratique y dépend moins d'une transformation institutionnelle rapide que de la capacité à organiser une cohabitation civique durable, fondée sur la langue, la sociabilité, la reconnaissance mutuelle et l'apprentissage partagé des codes sociaux et politiques.

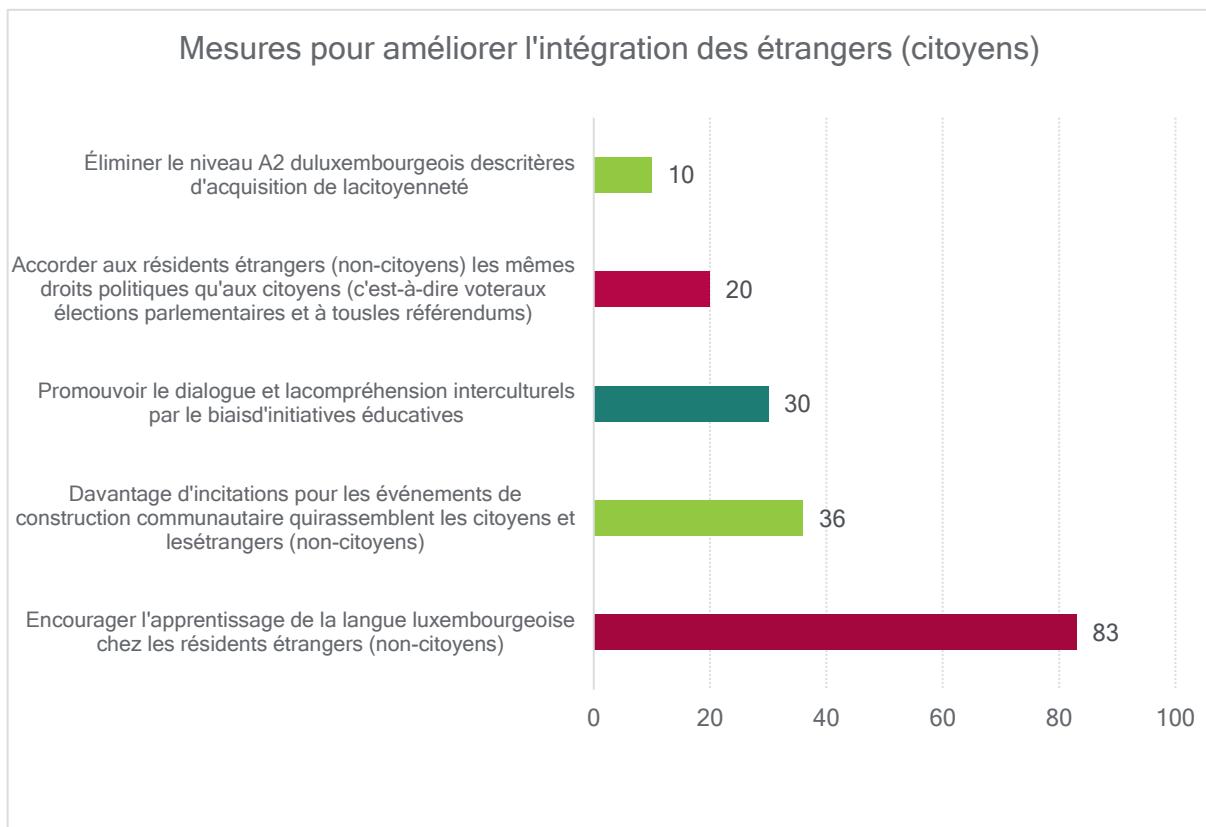


Figure 43 Mesures pour améliorer l'intégration des étrangers (citoyens)

Conclusion

La conclusion de la note POLINDEX 2025 peut être utilement ouverte par la notion de **construction de la proximité**, entendue comme le renforcement du lien entre les institutions démocratiques et la population dans son ensemble, citoyens comme résidents non-citoyens. Cette notion constitue un fil directeur particulièrement heuristique pour analyser la qualité de la démocratie dans un contexte contemporain marqué à la fois par la stabilité institutionnelle, la défiance politique et la diversification des formes d'engagement civique en Europe.

L'analyse des résultats de l'édition 2025 de Polindex confirme, avec une remarquable constance, les dynamiques sociopolitiques mises en évidence dans les vagues précédentes de 2023 et 2024. Le Luxembourg apparaît comme une société où coexistent un **niveau élevé de satisfaction démocratique** 77 % tant chez les citoyens que chez les résidents non-citoyens et une **méfiance persistante à l'égard de la politique et des acteurs politiques**. Cette ambivalence constitue l'un des traits structurants des démocraties libérales contemporaines : l'attachement aux principes démocratiques ne se traduit plus mécaniquement par la confiance dans les représentants ni par un sentiment de proximité avec les institutions.

Les données de Polindex montrent ainsi que, parmi les personnes se déclarant insatisfaites du fonctionnement démocratique, une proportion significative exprime un sentiment d'**impuissance politique, d'exclusion de la vie politique**, et l'impression que leur opinion ne compte pas ou que les responsables politiques ne se préoccupent pas suffisamment des « gens ordinaires ». Cette insatisfaction ne relève donc pas d'un rejet du régime démocratique en tant que tel, mais d'une critique de son fonctionnement quotidien et de la qualité de la relation représentative. Lorsqu'ils sont interrogés sur les moyens d'améliorer la démocratie, les citoyens luxembourgeois mettent prioritairement en avant la nécessité de **passerelles plus directes vers les décideurs politiques**, tandis que les résidents non-citoyens insistent davantage sur le besoin d'un **engagement civique accru** et de dispositifs d'inclusion.

Ce diagnostic prend une dimension particulière lorsqu'on considère le rapport aux institutions représentatives. La majorité des citoyens luxembourgeois déclarent ne pas se sentir proches de la Chambre des députés. Cette distance perçue doit être comprise à la lumière de deux dynamiques complémentaires : d'une part, une demande croissante de participation directe aux processus décisionnels, notamment par le recours aux référendums et d'autre part, les ressorts profonds de l'insatisfaction démocratique identifiés par Polindex, à savoir le sentiment d'exclusion, d'impuissance et de faible réactivité des élites politiques. Loin d'être contradictoires, ces éléments dessinent un schéma cohérent : **le déficit de proximité alimente la critique de la représentation**, laquelle nourrit à son tour la demande d'une implication civique plus directe.



Ces résultats empiriques s'inscrivent pleinement dans la littérature scientifique sur la **qualité de la démocratie**. À partir des années 2000, dans le prolongement des travaux sur la démocratisation, la recherche s'est déplacée vers l'analyse de la « bonne démocratie » (*good democracy*), de ses dimensions constitutives et de ses conditions sociales de fonctionnement. Dans une approche désormais classique, Diamond et Morlino proposent de concevoir la qualité démocratique comme un ensemble de dimensions procédurales et substantielles : État de droit, libertés civiles, accountability verticale et horizontale, participation, compétition, réactivité et égalité politique. La qualité démocratique se décline ainsi simultanément comme **qualité de procédure** (institutions et mécanismes de contrôle), **qualité de contenu** (droits, libertés, égalité) et **qualité de résultat**, c'est-à-dire la capacité du système politique à répondre aux attentes sociales et à produire de la légitimité.

Cette approche institutionnelle et normative a progressivement été complétée par une perspective plus relationnelle, centrée sur les perceptions et les dispositions citoyennes. Fuchs, Roller et leurs collaborateurs distinguent à cet égard une qualité démocratique « *objective* », mesurable à l'aide d'indicateurs comparatifs, et une qualité démocratique « *subjective* », qui renvoie à la manière dont les citoyens évaluent la démocratie, soutiennent ses principes et se reconnaissent – ou non – dans ses institutions.

Dans la même veine, Mayne et Geissel introduisent la notion de **congruence démocratique** : un régime ne peut être considéré comme de haute qualité que lorsque ses institutions et les dispositions civiques des citoyens (engagement, compétences, attachement aux normes démocratiques) sont étroitement alignées. Un déficit de congruence n'implique pas nécessairement une défaillance institutionnelle, mais peut signaler une **distance sociale et symbolique croissante** entre gouvernants et gouvernés.

La littérature scientifique plus francophone aborde ces enjeux à travers des débats sur la crise de la représentation, la défiance, la demande de proximité et l'essor des dispositifs participatifs. Sans toujours mobiliser explicitement le concept de « qualité de la démocratie », ces travaux montrent que la distance au politique peut coexister avec un fort attachement aux principes démocratiques et avec des formes renouvelées de participation, de contrôle et d'interpellation des gouvernants. Cette lecture permet d'éviter une interprétation simpliste en termes de dépolitisation.

Dans ce cadre, la notion d'**engagement politique** revêt une importance centrale. Les recherches contemporaines soulignent que l'engagement ne peut plus être réduit à ses formes « classiques » – vote, adhésion partisane ou militantisme organisé. Les démocraties contemporaines connaissent un double mouvement : une érosion relative de certaines formes conventionnelles et une diversification des modes d'action politique, incluant mobilisations ponctuelles, participation associative, activisme numérique, causes transnationales, interpellation directe des élus et protestation. Ekman et Amnå proposent à cet égard une distinction féconde entre participation « *manifeste* » et engagement « *latent* » : des citoyens peuvent se tenir à distance des arènes partisanes tout en restant attentifs, critiques, informés et potentiellement mobilisables. Cette perspective permet de relativiser les diagnostics alarmistes de dépolitisation.



Toutefois, cette reconfiguration de l'engagement soulève un enjeu majeur d'inégalités. Dalton met en évidence un « **participation gap** » : à mesure que se développent des formes d'action plus sophistiquées, les citoyens disposant de ressources socio-éducatives élevées sont mieux armés pour en tirer parti, ce qui fragilise le principe d'égalité politique. Par ailleurs, les environnements médiatiques contemporains transforment l'engagement en un phénomène **multimodal**, combinant participation institutionnelle, pratiques discursives et activités numériques, avec des effets ambivalents sur la délibération et la polarisation.

Dans une démocratie contemporaine, l'engagement politique peut ainsi être défini comme l'ensemble des pratiques – électorales ou non, institutionnelles ou non, individuelles ou collectives – par lesquelles les individus cherchent à influencer les décisions publiques, à contrôler les gouvernants, à défendre des causes et à donner sens à leur appartenance civique. Cette définition rejoint celle mobilisée par les grandes organisations internationales, qui conçoivent l'engagement comme toute activité visant à influencer les décisions publiques, directement ou indirectement, par la sélection ou l'interpellation des gouvernants.

C'est précisément à l'intersection de la qualité démocratique et de l'engagement politique que se situe la contribution analytique de **POLINDEX 2025**. En mettant au premier plan la notion de construction de la proximité, la note relie explicitement les performances institutionnelles du Luxembourg et les dispositions civiques de sa population. Le paradoxe observé – satisfaction élevée mais méfiance marquée, demande d'accessibilité et aspiration à une implication directe – peut être interprété, dans la perspective de la congruence démocratique, comme un **problème d'ajustement** entre un système institutionnel robuste et une expérience citoyenne perçue comme distante.

Cette problématique prend une acuité particulière dans le contexte luxembourgeois, marqué par une structure démographique unique en Europe. Près de la moitié de la population résidente est composée de non-nationaux, ce qui signifie que la communauté politique au sens des droits électoraux ne recouvre pas la communauté sociale. Cette dissociation structurelle a des implications directes pour l'engagement et la participation. D'un côté, les citoyens luxembourgeois disposent de droits politiques complets dans un système de vote obligatoire ; de l'autre, une part considérable de la population résidente est exclue des élections législatives, ce qui affecte la participation mesurée par les indices et nourrit un sentiment de non-inclusion.

Les résultats de Polindex 2025 illustrent clairement cette dynamique : intérêt politique et sentiment de proximité avec la Chambre des députés plus faibles chez les résidents non-citoyens, mais attentes élevées en matière de consultations, de dispositifs participatifs locaux, d'accessibilité linguistique et de transparence. Ces attentes correspondent davantage à des formes d'engagement latent qu'à une participation électorale classique. Le Luxembourg apparaît ainsi comme un **cas-limite** pour les théories de la qualité démocratique : un système institutionnel très performant doit composer avec une société extrêmement internationalisée, où l'enjeu central n'est pas la protection des libertés fondamentales, mais l'inclusion civique et la construction de la proximité.



Sur le plan comparatif, le Luxembourg se situe pourtant parmi les démocraties les plus performantes d'Europe. Selon l'Indice de démocratie 2024 de l'Economist Intelligence Unit, il se classe au 10^e rang mondial et appartient au groupe des « full democracies », devant l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie. Sa principale faiblesse relative concerne la participation politique, ce qui converge étroitement avec les diagnostics issus de Polindex. Dans un contexte européen et mondial marqué par des tendances à l'autocratisation et à la fragilisation des dimensions libérales et délibératives de la démocratie, le Luxembourg dispose donc d'atouts institutionnels majeurs, mais sa **résilience démocratique** dépend de sa capacité à entretenir les liens civiques.

Les implications analytiques de ces résultats sont claires. Premièrement, la proximité et la réactivité doivent être pensées comme des dimensions centrales de la qualité démocratique « de résultat » : accessibilité des élus, lisibilité des procédures et capacité d'écoute réduisent le coût psychologique et informationnel de la participation. Deuxièmement, l'engagement politique doit être conçu comme une **capacité civique** à renforcer, en permettant aux citoyens et aux résidents de percevoir l'efficacité de leur action. Troisièmement, dans une société où près d'un résident sur deux ne dispose pas de droits politiques nationaux, la qualité démocratique passe nécessairement par des canaux d'engagement municipaux, associatifs et délibératifs, multilingues et inclusifs.

En définitive, dans une démocratie prospère et institutionnellement solide comme le Luxembourg, le risque principal n'est pas l'érosion des garanties constitutionnelles, mais la dissolution progressive de la congruence entre institutions et société. Le concept de « construction de la proximité », tel qu'il est mobilisé dans POLINDEX 2025, fournit ainsi un cadre analytique et normatif précieux pour penser une démocratie de l'inclusion dans une société profondément pluralisée.

Pays	Score global (2024)	Rang mondial
Luxembourg	8,88	10
Allemagne	8,73	13
Royaume-Uni	8,34	17
France	7,99	26
Italie	7,58	37

Figure 44 Classement EIU « Democracy Index 2024

Source : Economist Intelligence Unit, Democracy Index 2024 (EIU, 2024)



Références bibliographiques

- Ariel, Y. (2024). Analysing political engagement in a multimedia environment. *Australian Journal of Political Science*.
- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie*. Seuil.
- Courtois, Stéphane (dir.) (2018). *Démocratie : le défi de la proximité*. Paris : CNRS Éditions.
- Dalton, R. J. (2017). *The Participation Gap: Social Status and Political Inequality*. Oxford University Press.
- Diamond, L., & Morlino, L. (Eds.). (2005). *Assessing the Quality of Democracy*. Johns Hopkins University Press.
- Economist Intelligence Unit (EIU). (2024). *Democracy Index 2024: What's wrong with representative democracy?*
- Ekman, J., & Amnå, E. (2012). Political participation and civic engagement: Towards a new typology. *Human Affairs*, 22(3), 283-300.
- Eurostat. (2024). EU population diversity by citizenship and country of birth (Statistics Explained).
- Fuchs, D., Guidorossi, G., & Roller, E. (2018). Conceptualizing and measuring the quality of democracy: The citizens' perspective. *Politics and Governance*, 6(1), 22-32.
- Mayne, Q., & Geissel, B. (2016). Putting the demos back into the concept of democratic quality. *International Political Science Review*, 37(5), 634-644.
- Mayne, Q., Geissel, B., & colleagues. (2018). Don't good democracies need 'good' citizens? *Politics and Governance*, 6(1), 33-47.
- Morlino, L. (2009). *Qualities of Democracy: How to Analyze Them*. (Working paper).
- OECD. (2024). *Political efficacy and participation: An empirical analysis in OECD countries*.
- Rosanvallon, P., & Pasquino, Gianfranco, (dir.), *Dictionnaire critique de la démocratie*. Paris: Presses de Sciences Po.
- STATEC. (2025). En 2024, une croissance démographique ralentie... (Statistiques publiques Luxembourg).
- V-Dem Institute. (2025). *Democracy Report 2025: 25 Years of Autocratization*. University of Gothenburg.



Chaire de recherche en études parlementaires

Depuis 2011, en partenariat avec la [Chambre des Députés du Luxembourg](#), la Chaire contribue à la connaissance, à l'étude et au fonctionnement de la démocratie et du parlementarisme dans les processus décisionnels nationaux, européens et internationaux. La Chaire développe des activités de recherche dans les domaines du droit parlementaire et constitutionnel, des politiques publiques, de la sociologie politique, de la Francophonie parlementaire, des études européennes, de la législation et de la politique comparée et assure des publications académiques ([collection études parlementaires](#), Larcier- Bruylant) et organise deux écoles en études parlementaires par an réunissant académiques et praticiens. Ses projets actuels se concentrent sur :

- I. Les parlements et les innovations démocratiques comparées ;
- II. Les parlements, les politiques publiques et la science
- III. Les parlements et la gouvernance économique au niveau national et européen ;
- IV. L'européanisation et l'internationalisation des normes d'organisation démocratique et la diplomatie parlementaire ;
- V. Les études sur les valeurs et les élections en Europe.

Depuis 2020, en partenariat avec l'Université Babeş-Bolyai, l'Université Laval, l'Université Senghor et Sciences Po Rennes, la Chaire a créé le [Master en études parlementaires](#) un programme pluridisciplinaire bilingue (anglais/français) unique de par le monde autour de la Loi et du Politique.

Depuis 2021, en partenariat avec l'[Assemblée parlementaire de la Francophonie](#), qui regroupe plus de 95 assemblées législatives avec le [Parlement européen](#) la Chaire développe des projets de formation et de recherche en ingénierie institutionnelle, éthique et déontologie parlementaire, législation comparée, parlementarismes à multi-niveaux.

Depuis 2024, la Chaire a fondé les *Doctoriales législatives*, un séminaire en ligne bilingue (anglais/français) dans lequel les chercheurs et doctorants en études législatives (administration publique, droit, histoire, philosophie, science politique, etc.) partagent l'état d'avancement de leurs travaux, dans le but de susciter un débat enrichissant et de tirer des enseignements de leurs expériences respectives autour de la démocratie.

Équipe de recherche de l'Observatoire du Politique (POLINDEX)

- Prof. Dr Philippe POIRIER Titulaire de la Chaire, responsable de l'étude - UNI.LU
- Dr Nadim FARHAT Chercheur en science politique - UNI.LU
- Dr Agnes DARABOS Chercheuse postdoctorale en science politique - UNI.LU
- Antonella DI PASQUALE Chargé d'études Senior/ Responsable de MyPanel - ILRES
- Claire POUMARAT Doctorante en science politique, boursière du Parlement - UNI.LU



Chaire de recherche en études parlementaires- Université du Luxembourg

Courriel/ Chaire : demos@uni.lu

Courriel/ Master : mep@uni.lu

Courriel/ Polindex : polindex@uni.lu

